unicef



APF HQ
Association de la presse francophone hors Québec

Vol. 17 No. 30 Mercredi, le 13 octobre 1982 0.50 16 pages

10e anniversaire de la seule garderie française à plein temps en Alberta

Par Claude Roberto

Edmonton a depuis 10 ans une garderie française pour les enfants âgés de 2 à 5 ans. Elle porte le nom de Centre d'expérience pré-scolaire et elle se trouve à Bonnie Doon sur le terrain de la Faculté St-Jean. C'est la seule garderie française à plein temps à l'ouest du Manitoba. Vendredi 1er octobre on a fêté son 10e anniversaire.

Comme le nom l'indique, la garderie n'offre pas seulement de la surveillance. Son but est d'éduquer et on y parle français, ce qui favorise le développement linguistique des enfants francophones. Les parents jouent un rôle important dans l'administration puisque cinq d'entre eux forment le Comité de direction. Le Centre a un personnel de 8 membres et une quarantaine d'enfants y sont inscrits. Les locaux sont grands et pleins de lumière: ils comprennent deux salles à jouer, colorier, modeler, chanter, danser, une salle à manger, une cuisine, un bureau et un gymnase. Un terrain de jeux a été aménagé à l'extérieur sous les arbres. Le Centre est un endroit où les enfants sont heureux.

Tout a commencé en 1972 à cause d'un petit groupe de bénévoles très décidées à créer une garderie française à Edmonton. La présidente de ce groupe s'appelle Louise Lavallée et elle fut aidée par Adèle Fontaine, Dolorès Cadrin, Thérèse Gareau et Henriette Aubin. Louise explique: "Nous avons créé le Centre pour remplir un besoin. Il fallait une garderie pour permettre aux enfants francophones de rencontrer d'autres enfants francophones. Les anglophones avaient leur garderie. Les francophones avaient eux aussi besoin d'une garderie."

Les difficultés ont été nombreuses au cours des premières années. "Les problèmes," rappelle Louise,"ont d'abord été d'ordre financier. Il a fallu chercher des fonds non seulement pour payer le loyer des locaux et les salaires du personnel mais aussi pour acheter l'équipement exigé par Edmonton pour assurer l'hygiène dans les garderies." Les premiers fonds ont été offerts par le Secrétariat d'Etat, l'ACFA et les paroisses. Le Centre ouvrit en janvier 1973 avec 11 enfants. Les frais d'inscription étaient de $90. par mois. Malgré l'aide des diverses organisations, le Centre a connu d'abord des déficits: il n'y avait pas assez d'inscriptions. "Le besoin d'une garderie française était réel, mais il fallait du temps pour se faire connaître," continue Louise. Après la première année, les difficultés diminuèrent grâce à une autre subvention du Secrétariat d'Etat et à de plus nombreuses inscriptions.



Au Centre d'expérience pré-scolaire les enfants sont bien servis.

Mai 1974 est une date importante: les Services sociaux préventifs de la ville d'Edmonton décidaient d'accorder des subventions aux parents qui avaient peu de revenus. De 1973 à 1974 la garderie se trouvait au sous-sol du couvent des Fidèles compagnes de Jésus, dans la paroisse St-Joachim. Le loyer était de $100. par mois! En 1974 on chercha un autre local car le couvent allait être détruit; on conclut alors une entente avec les Oblats pour louer les locaux actuels sur le terrain de la Faculté St-Jean.

Vendredi 1er octobre la fête du 10e anniversaire a regroupé les fondatrices du Centre, les éducateurs et les directrices qui se sont succédés, et les parents. Plusieurs personnalités, dont le maire d'Edmonton et les membres de diverses commissions scolaires, étaient invitées. La soirée commença avec un vin et fromages. C'était l'occasion de revoir beaucoup d'amis et de partager beaucoup de souvenirs. "Je me souviendrai toujours de la réaction des parents à la réunion où nous avons annoncé que les frais d'inscription devraient dépasser les $100 par mois," rappelle avec émotion Thérèse Gareau, l'une des pionnières du Centre. De tels frais semblaient très élevés en 1974.

Voir anniversaire page 2

A Calgary: "Il va falloir que les tribunaux interprètent la loi..." Max Yalden

Par Gisèle Villeneuve

Le 4 octobre dernier, Max Yalden, le Commissaire aux langues officielles visitait le Centre français de Calgary. Environ quinze représentants des onze organismes qui constituent le Centre français étaient venus rencontrer le Commissaire autour du café et croissants.

M. Yalden a brièvement décrit son rôle comme celui de vérificateur et porte-parole linguistique. Il se voit comme un ombudsman politique venant au secours de Canadiens qui "se sentent lésés dans leurs droits linguistiques". De plus, il "enquête au sein des ministères pour confirmer ou infirmer leur capacité de fonctionner dans les deux langues". Depuis la nomination du premier Commissaire en 1969, le bureau organise également des programmes d'information pour "sensibiliser les Canadiens au fait linguistique".

Puis est venue la période de questions, réponses qui n'a certainement pas fait souffler le vent de la révolution. Par exemple à la question de Roger Lalonde qui s'inquiétait à savoir quelle était l'importance au programme des langues officielles d'aider les sports et loisirs au point de vue linguistique, Max Yalden répondait que son rôle était "d'assurer que les instances fédérales ou les organismes de sports amateurs et de loisirs subventionnés par le gouvernement fédéral soient en mesure d'assurer des services dans les deux langues."

A la question épineuse, à savoir, à quoi s'attendre au sujet des écoles francophones de l'ouest depuis l'avènement de la Constitution, question soulevée par M. Lefebvre, M. Yalden réitère qu'"il va falloir que les tribunaux interprètent la loi", en particulier la clause 23 qui dit que les minorités ont droit à une éducation dans leur langue si "un certain nombre le justifie". Le rôle des tribunaux sera de décider si effectivement "le nombre le justifie".

Généralement, Max Yalden admet que d'un bout à l'autre du pays, il existe un manque d'information sur la politique linguistique et qu'on ne sait pas comment interpréter la Constitution. "La Communauté francophone devrait être plus active pour revendiquer, utiliser les clauses de la Constitution, en particulier la clause 23". Mais, "le Commissaire aux langues est toujours là pour donner des réponses". Comme ce lundi, 4 octobre, autour de café et croissants?

Pourtant, il est toujours possible d'écrire au Commissaire aux langues officielles ou à son représentant à Edmonton, Gérard Finn, à l'adresse suivante:

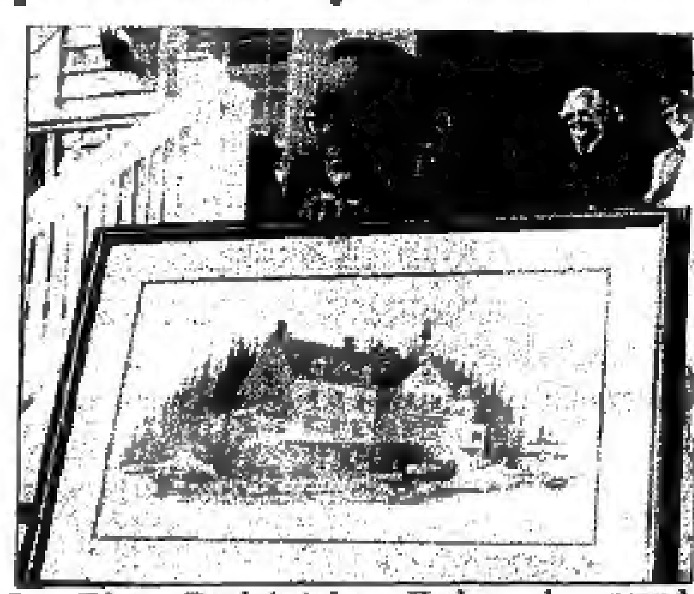
Edifice Liberty
10506, Avenue Jasper
pièce 1100A
Edmonton, Alberta
T5J 2W9

"Un précieux patrimoine que les Oblats veulent partager avec nous"

Maurice Joly, O.M.I.

Voilà comment s'exprimait le Père Maurice Joly, O.M.I., supérieur provincial des Oblats, lors de l'ouverture officielle du Centre Vital Grandin qui a eu lieu à 14 h jeudi 7 octobre 1982. Quelque deux cent personnes, laïques et religieux, participaient à cette cérémonie que le beau temps a privilégié d'un ciel bleu et ensoleillé. Seule une petite brise froide servait à garder les esprits éveillés et à rapprocher les corps.

Les Oblats de Marie Immaculée sont en effet les fondateurs de St-Albert. C'est le légendaire Père Albert Lacombe qui ouvrait en 1861 une mission sur la colline qui domine aujourd'hui la ville de St-Albert.



Le Père Paul-Antoine Hudon, le grand "architecte" de la réfection du Centre Vital Grandin, recevait une gravure préparée par la maison d'architecte Campbell Wilmot et Ass. Ltd.

Le maire de St-Albert, M. Richard Fowler, a pris l'occasion de cette ouverture du Centre Vital Grandin pour remercier d'une façon fort éloquente la congrégation des Oblats dont l'apport au développement de ce coin de pays est inestimable. Les leurs, prêtres et frères, sont nombreux dans le cimetière des Oblats qui se trouvent non loin du Centre Vital Grandin.

Mme Mary Lemessurier, Ministre de la culture, a apporté les meilleurs voeux du gouvernement albertain. C'est son ministère qui a d'abord donné un statut de site historique à cette maison qu'occupait Monseigneur Vital Grandin de 1887 à 1902. Puis, par l'entremise du "Alberta Culture Restoration program", une somme de $75,000 est venu s'ajouter au montant de $1,200,000 ver-

Voir Patrimoine en page 2



260 millions de coopérateurs dans le monde

A l'occasion de la Journée Internationale de la Coopérative qui avait lieu cette année le 3 juillet dernier, l'Alliance coopérative Internationale (A.C.I.) a publié les plus récentes statistiques sur les effectifs dans le monde. Ces statistiques illustrent parfaitement la force que représente le mouvement coopératif. D'après l'A.C.I., il y a plus de 360 millions de coopérateurs dans le monde qui sont membres de 679,725 coopératives. Répartis sur cinq continents, ces millions de coopérateurs sont représentés par environ 163 organismes membres de l'A.C.I., provenant de 64 pays.

Les domaines dans lesquels les coopératives évoluent sont assez variés. Cependant pour les besoins de la statistique, les coopératives ont été regroupées principalement dans les domaines suivants:

	coopérateurs	coopératives
- Agriculture	65,109,000	249,027
- Consommation	132,879,000	69,262
- Crédit	122,908,000	200,587
- Pêche	2,117,000	17,265
- Habitation	16,181,000	61,003
- Production	5,088,000	46,467
- Divers	16,827,000	35,614

Comme nous pouvons le voir, les coopérateurs se retrouvent en majorité dans des coopératives de consommation et d'épargne et de crédit (Caisse Populaire). Mais, c'est dans l'agriculture que nous voyons le plus de Sociétés coopératives suivie de près par l'épargne et le crédit.

C'est l'Inde qui, comme pays, possède le plus grand nombre de coopérateurs au monde. En effet, l'Inde compte plus de 65 millions de coopérateurs ce qui d'ailleurs est normal puisque ce pays est la démocratie la plus peuplée au monde. L'U.R.S.S. vient en 2ème place avec 62 millions, suivie de près par les Etats-Unis avec plus de 58 millions de coopérateurs. Ensuite, nous avons le Japon (18 millions) et la Pologne (12 millions). Le Canada est en 8ème position avec 10,435,000 de coopérateurs et le Royaume Uni ferme le rang des pays ayant plus de 10,000,000 de coopérateurs. Le Pays-Bas, Haïti et le Gambie sont les pays ayant le plus petit nombre de coopérateurs.

Au Canada, plus de 47% des 10,435,000 de coopérateurs sont membres des coopératives de langue française. De ces coopératives, 86% sont situés au Québec et 14% sont répartis dans les autres provinces sauf à Terre-Neuve. L'Acadie compte 144 coopératives et l'Ontario 100 coopératives de langue française.

Quelle que soit l'interprétation de ces statistiques, elles n'en illustrent pas moins la force que représente le mouvement coopératif au Canada et dans le monde. Mais, cette force n'est pas négative. Dans beaucoup de pays sous-développés, cette force représente des réformes sociales et économiques qui permettent pour la première fois à ces habitants de subvenir et de gérer leur propre développement social, économique et culturel.

Dans les pays développés, la coopérative permet le partage des ressources et l'entraide entre les différentes classes sociales. La coopérative est un moyen idéal de progrès social et économique pour les individus tout en respectant les intérêts de tous les membres de la coopérative.

La force du mouvement coopératif dans le monde avec l'A.C.I., comme au Canada avec le C.C.C., réside beaucoup dans l'intercoopération qui existe entre les coopératives et les différents pays ou provinces. Ces échanges et cette entraide entre coopérateurs de différentes cultures sont autant de liens créés qui sont basés sur le respect et la confiance.

A l'époque où un peu partout l'être humain semble prendre plaisir à s'entretuer, le mouvement coopératif dans le monde est en quelque sorte unique. Les échanges qui se font ou les marchés qui sont conclus, ne sont pas basés sur le profit ou la défense du prestige d'un pays. Ils sont plutôt basés sur l'avancement du progrès social et économique des personnes concernées, réunies au sein des coopératives.

Il est rafraîchissant de savoir que nous sommes 360 millions de coopérateurs dans le monde et que ce chiffre augmente chaque année.

Texte de Jean Riou, ENTRAIDE COOP vol. 1. No. 2

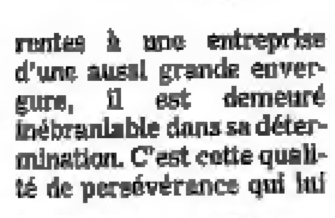
Patrimoine suite de la page 1

sé par les Oblats, pour réaliser la restauration complète du Centre Vital Grandin.

Le Maître des cérémonies, Me Louis A. Desrochers, c.r. n'a pas manqué sa chance de raconter quelques bonnes blagues avec tout l'esprit que nous lui connaissons, au dépend des invités d'honneur, tant les religieux que les politiciens. Mais il a aussi remercié avec des propos élogieux, fort bien mérités d'ailleurs, les Soeurs Grises qui ont pris part à l'ère des pionniers de l'Ouest canadiens et qui ont prêté main forte à Monseigneur Grandin et aux Pères Oblats.

C'est Monseigneur Joseph MacNeil, Archevêque du diocèse d'Edmonton, comprennant également la ville de St-Albert, qui a béni le Centre Vital Grandin à l'occasion de cette ouverture officielle. Mgr. MacNeil a invité la foule à réfléchir sur quelques paroles de l'évangile qu'il a lues en ajoutant que "... l'histoire est importante car il nous importe de connaître nos origines. Notre héritage provient de la France et il faut s'en rappeler".

Les témoignages les plus élogieux furent réservés pour celui qui a été l'âme inspiratrice de ce projet d'envergure et qui a persisté jusqu'au bout pour enfin voir son rêve réalisé. Le Père Paul-Antoine Hudon, O.M.I. a été secrétaire-trésorier de cette réfection du Centre Vital Grandin, et à travers toutes les difficultés inhérentes à une entreprise d'une aussi grande envergure, il est demeuré inébranlable dans sa détermination. C'est cette qualité de persévérance qui lui a si bien servi dans l'atteinte de son objectif. La compagnie d'architecte et les entrepreneurs en construction ont prêté affectueusement le nom de "l'architecte" au Père Hudon. C'est un nom bien mérité, car il a été effectivement le grand architecte de ce projet.





Monseigneur Joseph MacNeil a béni le Centre Vital Grandin. Sur la plate-forme des invités on reconnaît de g. à d.: le maire de St-Albert, M. Richard Fowler; Mme Mirna Fyfe; le Père Paul-Antoine Hudon et le Père Maurice Joly

En acceptant humblement toutes ces éloges, le Père Hudon a remercié tous ceux qui de près ou de loin ont participé à la réfection du Centre Vital Grandin. Il a avoué avoir été tenté de remettre sa démission à quelques occasions devant l'énormité de la tâche. Mais la signification gigantesque qu'aurait ce centre lui a servi d'encouragement et il a trouvé ainsi l'énergie nécessaire à la poursuite de son but.

Le programme de l'ouverture officielle s'est terminé en rendant hommage à Mme Van Teagen, agée de 101 ans, et qui a été baptisée et confirmée par Monseigneur Vital Grandin.

Sur la plateforme réservée aux dignitaires nous avons reconnu M. Claude Maynot, Consul général de France et son épouse; Monseigneur Routhier, Archevêque du diocèse de Grouard-McLennan maintenant à sa retraite et Mme Mirna Fyfe membre de la Législature albertaine, représentante de St-Albert.

Anniversaire suite de la page 1

La fête d'anniversaire était aussi l'occasion de constater les progrès achevés en 10 ans. Maintenant le Centre a acquis une solide réputation à l'intérieur et à l'extérieur de la province. Selon Louis Cyrenne, un parent, c'est la meilleure garderie de l'Alberta et un personnel merveilleux se dévoue entièrement aux enfants".

A la fin de la soirée, Georges Arès, président du Comité de direction, prononça un bref discours. Il rappelle qu'"il y a eu des difficultés au cours des premières années du Centre". Mais il ajoute aussitôt: "ces difficultés ont été traversées et on peut voir maintenant des résultats positifs". Il remet ensuite deux plaques commémorant le 10e anniversaire du Centre, l'une à Louise Lavallée, la première présidente du Bureau de direction, et l'autre à Lise Mercier, l'actuelle directrice du Centre.

Le centre d'expérience préscolaire est un projet dont les fondatrices, le personnel et les parents ont raison d'être fiers.



Le premier Bureau de direction, de g. à d.: Mme Louise Lavallée, présidente; Mme Thérèse Gareau et Mme Dolorès Cadrin.

La famille Tremblay a vécu toute une expérience

Septembre 1981. Daniel Tremblay est sans travail. Avec une famille à faire vivre, il décide de regrouper tout son monde afin de s'expatrier en Alberta. Il était loin de se douter de l'expérience fascinante que tous allaient vivre.

Mais si la famille Tremblay de Ferland-Boileau s'en allait en terre inconnue, elle avait un avantage certain puisque Daniel avait un de ses amis qui résidait là-bas depuis plusieurs années.

En arrivant à Bonnyville, les Tremblay sont accueillis à bras ouverts par l'Association canadienne française de l'Alberta. C'est d'ailleurs grâce à cette association que Daniel et son épouse ont pu établir des contacts qui leur ont permis de se trouver du travail.

"Mon premier emploi a été celui de conducteur d'un "rouleau d'asphalte". Mes patrons étaient francophones, mais la langue de travail était l'anglais. Quant à ma femme, elle s'est vite trouvé un emploi dans un restaurant", raconte Daniel Tremblay.

C'est alors que ce dernier a postulé un emploi de régisseur d'une troupe de théâtre francophone de l'Alberta du nom de "La boîte à Popicos" qui présentait une pièce dans toutes les écoles de l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba.

J'ai eu le poste et nous avons présenté une centaine de représentations dans ces trois provinces. Cette pièce était présentée dns le cadre de cours en immersion française", précise Daniel Tremblay.

UNE RECEPTION TRES AMICALE...

Autant dans son travail que dans la vie de tous les jours, Daniel Tremblay affirme qu'il a reçu un accueil sans reproches de la part des canadiens de l'ouest.

"Les gens là-bas perçoivent mal les Québécois qui s'en viennent chez eux pour faire un coup de pognon et qui s'en retournent avec l'argent. Cependant, ils sont très accueillants envers les familles québécoises qui viennent s'installer chez eux et ça doit être pour cette raison qu'on a été bien reçu", soutient Daniel Tremblay de retour samedi dernier de l'Alberta.

LE FRANCAIS FAIT DES PERCEES...

"Les gens de l'ouest perçoivent malheureusement le Québec à travers l'Ontario. Il va sans dire que cette manière de voir les choses n'est pas très avantageuse pour notre province. C'est d'ailleurs un peu le même phénomène qui se produit au Québec et qui fait que nous avons une si mauvaise connaissance des habitants de l'autre côté du pays", avance Daniel Tremblay.

"En Alberta, partout la langue du travail c'est l'anglais. Cependant, on s'aperçoit de plus en plus que le français fait des percées. Maintenant, les jeunes ne se gênent plus de parler leur langue maternelle en public et dans les écoles. C'est l'actuelle génération des jeunes qui va sauver le français dans ce coin de pays anglais", ajoute Daniel Tremblay.

ILS Y RETOURNENT EN SEPTEMBRE...

"Pour nous, les neuf mois passés en Alberta furent une expérience si merveilleuse que nous y retournons en septembre prochain. Nous nous sommes fait beaucoup d'amis là bas et maintenant que la période d'adaptation est terminée, nous entendons continuer cette expérience positive", de dire Daniel Tremblay.

1982
Semaine de la sécurité du transport scolaire

La Semaine de la sécurité du transport scolaire aura lieu du 17 au 23 octobre 1982. Les autorités des écoles et les chauffeurs d'autobus participeront aux programmes spéciaux de sécurité.

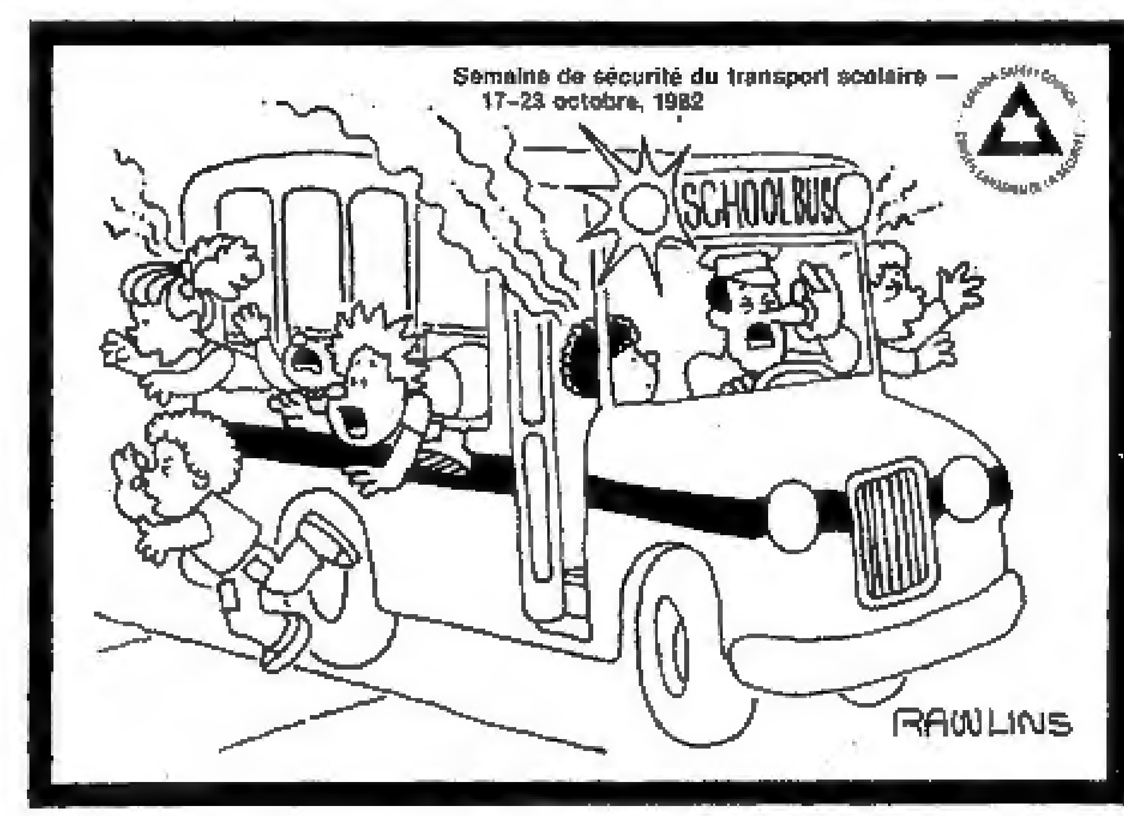
Le thème de la campagne de cette année que propose le Conseil canadien de la sécurité est "Participez!". Le Conseil est convaincu que tous les Canadiens peuvent procurer un environnement de sécurité aux écoliers - les enseignants, les chauffeurs d'autobus, les parents, le public en général et les enfants eux-mêmes aussi. Tout le monde est encouragé à participer.

Les parents ont un rôle spécial à jouer, car d'après les chauffeurs d'autobus scolaire, le manque de discipline en tant que passager est un des grands problèmes de sécurité dans le transport scolaire.

Les enfants en dehors du foyer prennent chaque jour exemple sur leurs camarades du même âge ou plus âgés. Et la plupart du temps, ce sont de mauvais exemples. Il est donc nécessaire que les parents et les enseignants renforcent les règles de sécurité du transport scolaire. Le chauffeur d'autobus qui doit diriger toute son attention sur la circulation, ne doit pas avoir en même temps à s'occuper des problèmes de discipline de ses passagers.

Le Conseil canadien de la sécurité conseille aux parents de prendre le temps d'apprendre et de comprendre le système de fonctionnement du transport scolaire pour discuter avec leurs enfants du rôle du chauffeur, de la façon de résister à la pression des camarades, tout en s'assurant que chaque enfant comprenne les différentes règles de sécurité.

Ce que les petits Canadiens apprennent maintenant, en tant que passagers d'autobus scolaire, se reflétera plus tard dans leur comportement en tant que conducteurs. Ainsi la portée de la sécurité du transport scolaire va au-delà des apparences du "bus jaune", jusque dans les rues.



"Encore du camembert et de l'ail pour ton dîner, Mario?"

Projet spécial (éducation) sous l'annexe F du programme fédéral-provincial pour le bilinguisme en éducation

Ce projet qui s'intitule "Specific needs in Education within francophone communities", a pour but d'obtenir des fonds complémentaires nous permettant d'embaucher un agent de développement en éducation, qui travaillera de très près avec les groupes de parents, la population franco-albertaine, les conseils scolaires et leurs administrateurs, ainsi qu'avec les diverses agences impliquées dans le domaine éducatif. Cet agent aura pour mandat de cerner toutes les possibilités de procurer aux francophones de l'Alberta des programmes mieux adaptés à leurs besoins.

En date du 24 septembre courant, le Ministre de l'Education, l'Honorable David King, informait par lettre le directeur-général, monsieur Georges Lalonde, que ce projet était dûment accepté par son ministère, sujet à l'approbation finale du Secrétariat d'Etat, puisqu'il s'agit en l'occurence d'un projet de collaboration entre le ministère de l'Education, le Secrétariat d'Etat et l'Association canadienne-française de l'Alberta.

Georges Lalonde
Directeur général
Association canadienne-française de l'Alberta

EDITORIAL

Les élections: c'est le temps d'agir

Dans un éditorial récent il était question d'élection et de ce qu'on peut faire en tant que citoyens francophones durant la campagne électorale. Eh bien voilà, c'est annoncé. L'élection aura lieu le 2 novembre prochain. Qu'allons-nous faire?

D'abord prenons les exemples qui sont donnés par d'autres. Dans la dernière campagne électorale fédérale la Fédération des Francophones Hors Québec avait préparé à l'intention de tous les candidats en lice un dépliant qui contenait une liste de questions auxquelles ils étaient invités à répondre.

D'autres groupes ont fait pareillement. Le Alberta Teachers Association [A.T.A.] a déjà fait circuler à tous les candidats de la présente campagne électorale une liste de questions qui touchent exclusivement le domaine de l'éducation. Il est tout à fait normal dans une démocratie que des groupes d'intérêt particulier puissent ainsi faire pression sur ceux qui seront appellés à prendre les décisions durant les quelques prochaines années.

Pas tous les candidats répondent à de tels questionnaires. Mais, un bon nombre le font. N'empèche que l'effet est le même. On aura donné à ces gens l'occasion de se sensibiliser davantage à notre cause, car à la lecture seule, ils seront influencés.

Même que le petit document du A.T.A. pourrait être perçu comme une attaque à peine voilée vis-à-vis les écoles privées et les écoles à base religieuse. Les écoles catholiques auraient intérêt à s'informer à ce sujet auprès des auteurs de ce petit questionnaire du A.T.A.

D'autres groupes, qui poursuivent des objectifs qui vont à l'encontre des nôtres, utilisent des moyens semblables pour influencer les politiciens. Dans ce cas, notre pire péché serait de rester muet et de ne pas participer à cette campagne électorale.

A nous de poser nos questions. Ces questions devront évidemment toucher le domaine de l'éducation et en particulier le Droit à l'éducation française. Est-ce que les politiciens albertains sont prêts à respecter la nouvelle Constitution canadienne et la Charte des Droits et Libertés qui donne droit à une éducation française dans une institution conçue à cette fin? Il faudrait le leur demander.

Est-ce qu'ils accepteraient d'accorder un certain contrôle des institutions scolaire françaises aux francophones? Il faudrait le leur demander.

Les questions doivent être bien préparées. L'équilibre de chaque question doit être mesuré et les mots choisis pour minimiser toute équivoque dans le sens même de la question.

Même si les francophones ne sont pas présents dans toutes les circonscriptions électorales de la province, il serait bon d'envoyer un questionnaire à tous les candidats. Cela servira au moins d'acte de présence et de geste de sensibilisation. Dans les régions où la francophonie est plus visible, en nombre sinon en qualité, on devrait faire suivre ce questionnaire par un appel téléphonique pour insister que le candidat y réponde.

L'action la plus importante sera de faire connaître les résultats de ce sondage d'opinion chez les candidats et de vanter les mérites de celui [celle] qui nous apparaît le plus sympathique, nonobstant le parti politique du candidat. [Le W.C.C. ne figure pas comme parti politique acceptable et devrait être tout simplement ignoré].

Il reste à savoir qui va préparer le questionnaire et qui se chargera de la suite, c'est-à-dire faire parvenir le questionnaire, faire suivre avec un appel téléphonique et inscrire les résultats du sondage d'opinion. Le Franco s'empressera même de les publier.

L'Association Canadienne-française de l'Alberta et ses régionales à travers la province sont toutes désignées pour faire se genre de travail puisque son premier but est de "représenter la population francophone de l'Alberta". Espérons que ce sera possible et que le temps ne nous manquera pas.

Lettres ouvertes

Cher Monsieur,

Cher monsieur,

J'ai fait parvenir la lettre ci-jointe à l'honorable David King, Ministre de l'Education. Cette lettre a pour but de revendiquer mes droits, en tant que francophone, selon l'article 23 de la Charte des Droits et Libertés enchassée dans la Constitution canadienne.

Pourriez-vous, s'il vous plait, publier cette lettre dans la section "Lettres Ouvertes" du journal le Franco-Albertain.

Merci à l'avance.

Chantal Couture

Monsieur le Ministre,

C'est par la présente que je viens vous demander, en votre qualité de Ministre de l'Education, de bien vouloir m'indiquer à quelle école je devrai inscrire ma petite fille pour qu'elle puisse recevoir un enseignement en français durant l'année scolaire 1983-1984.

Ayant cherché en vain une école française, j'ai dû cette année, inscrire ma petite fille de 6 ans dans une classe d'immersion française. Cette semaine, alors que je discutais avec elle de ses activités scolaires, voici ce qu'elle m'a répondu: "Tu sais, maman, je suis en train de perdre mon français, les autres enfants parlent anglais et c'est long avant qu'ils apprennent le français". Les classes ne sont commencées que depuis un mois!

Selon les dispositions de l'article 23 de la Charte des Droits et Libertés, maintenant enchassée dans la Constitution canadienne récemment proclamée, mon enfant a pleinement droit, sans aucun équivoque, à recevoir son enseignement dans une école qui corresponde aux besoins des francophones et qui leur est destinée.

J'ai pris connaissance de la lettre que M. Paul Denis vous a fait parvenir et de votre réponse à celle-ci et je me vois bien obligée d'être en accord avec M. Denis. Il n'existe aucun programme pour l'enseignement en français aux francophones en Alberta. Le "cas" de M. Denis n'est pas unique!

Il est vrai que les classes d'immersion sont très positives en ce sens qu'elles ouvrent les horizons d'un enfant à une seconde langue, en l'occurence le français. Mais il y a un hic, le français est la première langue de ma fille et ses besoins en enseignement en français sont imminamment plus vastes et plus profonds. Elle n'a pas à apprendre en première année qu'en français une table est une ...table. Elle le sait déjà.

Monsieur le Ministre, je réclame mon droit de faire inscrire mon enfant en français dans un établissement conçu à cette fin. Je réclame ce droit maintenant... avant qu'il ne soit trop tard et que le français ne devienne pour elle qu'une connaissance de plus...

Veuilles agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Chantal Couture.

Expérience

M. le rédacteur,

Par l'entremise du Franco, nous aimerions partager une expérience très enrichissante pour les professeurs de français en Alberta.

Au début de juillet passer un mois dans la culture canadienne française, en vivant evec un papa et une maman québécois. En plus de cours universitaires nous avons assisté à plusieurs activités culturelles telles que, chansonniers, pièces de théâtre et autres spectacles. Et qui oublierait les trois jours passés au vieux Québec où nous nous sommes retrempées dans l'histoire de nos ancêtres!

Si cette expérience nous a été possible c'est bien grâce à deux professeurs dévoués qui passent bien des mois a planifier jusqu'aux plus petits détails. Chapeaux bas, Pierre et Madeleine Monod! Continuez le beau travail!

Yvette et Louise

Aide aux femmes battues

L'Abri pour les femmes qui doivent quitter leur foyer avec leurs enfants à cause de blessures physiques cherche des volontaires pouvant les aider pour faire le ménage, pour préparer la nourriture et pour prendre soin des enfants. De plus, les bénévoles tiendraient compagnie aux femmes qui demeurent là. On fournit une excellente orientation et vous pouvez compter sur le soutien des autres employé[e]s. Si cette occupation vous intéresse, adressez-vous au "Volunteer Action Centre" pour obtenir plus de renseignements. Le numéro de téléphone est le suivant: 482-6431.



LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le mercredi, au service des 150,000 Franco-albertains depuis l'année 1928.

Directeur-rédacteur
Paul Denis

Composition-montage
Julie Bernard

Administration-montage
Louise McKnight

Directeur des ventes
Michel Bacuia

Adjointe à la vente
Johanne B. Cornellier

Toute correspondance doit être adressée au FRANCO-ALBERTAIN, 10008 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T6J 1M4. Téléphone: [403] 423-5672

L'abonnement annuel coûte:
1 an: $15.00
2 ans: $25.00

Enregistré comme courrier de deuxième classe no. 1881.

L'université contre le Commissaire aux langues officielles

Il est troublant de constater que la plupart des articles bilingues publiés par la S.E.F.H.Q. sur le scandale universitaire aient été rejetés par la presse canadienne anglaise à gros tirage. L'article ci-dessous constitue un nouvel exemple de la censure exercée par la presse d'expression anglaise dans ce domaine. La rédaction de ce journal estime que la liberté de la presse ne doit pas être un vain mot en ce pays. Dans les colonnes qui suivent, elle accorde donc à la S.E.F.H.Q. le droit de s'exprimer et de défendre les langues officielles contre les attaques de l'Université. Cette article paraîtra en deux parties.

Dans un article en français qui parut à travers le Canada il y a environ deux ans, j'avais proposé de faire rétablir la langue française à l'Université, d'une part comme condition d'admission, et d'autre part comme matière requise par les facultés. Vers la fin des années soixante, ces dispositions avaient été éliminées des programmes de français n'avaient cessé de péricliter, enregistrant une baisse d'environ 1000 étudiants sur les 1260 et quelques qui formaient la moyenne de ces inscriptions.

Tout sujet canadien conscient de son patrimoine culturel aurait pu s'étonner et se formaliser devant des résultats aussi catastrophiques. Mais pour un particulier qui était capable de lire le français passablement, quoique avec effort, il n'était nullement question d'exprimer de la surprise, et encore moins d'être offusqué. Dans un jargon qui estropiait une pensée de Descartes et que marquait le ressentiment, il nous répliquait dans La Liberté du 30 octobre 1980 par des arguments de ce genre: Comment tout individu sensé peut-il s'élever contre une décision prise par l'Université? Rétablir le français ne pourrait être que l'une des formes de l'arbitraire, qu'un acte totalitaire, etc.

Aussi étrange que cela puisse paraître, ce partisan de la destitution du français n'était autre qu'un professeur de français - et chef de son département à l'Université de Winnipeg - et du nom de Brian Bendor - Samuel! Il a repris depuis peu son étonnante campagne contre le rétablissement de sa propre discipline en écrivant un article curieusement intitulé: "Study of French must be encouraged" (The Winnipeg Free Press, 22 juin 1982, p.8).

Dans ce dernier article, M. Bendor-Samuel ne ménage aucun effort pour tenter de prouver que le français aurait dû être supprimé des programmes universitaires, tant comme condition d'admission que comme matière requise - nous savons en effet avec quelle efficacité cela fut accompli. D'après lui, il fallait que le français fût éliminé par suite de son caractère "impératif" (on croirait entendre le juge Samuel Freedman se prononcer contre la traduction en français des lois du Manitoba) ou "obligatoire" ou "obligation" à neuf reprises. Ainsi, l'abandon des exigences du français se trouvait entièrement justifié par la sauvegarde de la liberté menacée par l'arbitraire académique. "L'élimination d'une seconde langue obligatoire" n'était en somme que "l'aplication des droits de l'homme et du citoyen".

En l'occurence, ce furent les enseignants qui prirent en main "l'intérêt des étudiants et de la société", vu que "les étudiants aussi bien que les parents détestent qu'on leur enfonce du français dans le gosier". Bien entendu, les étudiants d'âge mûr sont aussi des personnes libres. C'est pour cette raison que l'Université décida en leur nom de ne pas les assujettir à ces infâmes contraintes.

Qu'est-ce qui nous a valu, cette fois-ci, ce réquisitoire contre l'une des deux langues officielles? Il ne faut pas aller bien loin pour trouver la raison de cette diatribe. Elle se trouve devant nos yeux sous la forme d'un article de presse consacré à la dernière visite rendue à Winnipeg par le Commissaire aux langues officielles (Brian Cole: Languages Commissioner has praise for Pawley, THE WINNIPEG FREE PRESS, 15 juin 1982, p.2).

On s'aperçoit vite que l'endroit où le bât blesse est celui où le Commissaire aux langues officielles dénonce le "déclin catastrophique du nombre des étudiants suivant des cours de français comme langue seconde." Il précise en outre que "l'une des causes essentielles de ce déclin réside dans la décision des universités de renoncer aux conditions linguistiques d'admission".

Cela vaudrait donc la peine d'examiner quel effet la "démocratisation" du français universitaire à la manière de Monsieur Bendor-Samuel a pu avoir sur les écoles secondaires. On peut très bien comprendre la réaction en chaîne qui se produit alors. Si l'on permet à un étudiant de ne plus suivre tel ou tel cours, il se frottera les mains en jubilant. Ainsi, lorsque les étudiants manitobains du grade 12 apprirent qu'ils n'avaient plus besoin du français pour entrer à l'Université, ils s'empressèrent d'abandonner cette matière devenue inutile, provoquant cet exode que M. Yalden a qualifié de "déclin catastrophique". M. Bendor-Samuel nous donne un bref apperçu des résultats: en 1966, 70.2 pour cent des étudiants du grade 12 suivaient des cours de français; en 1973, il n'y avait plus que 18.6 pour cent. Mais pourquoi nous arrêter en 1973 et ne pas continuer plus avant - jusqu'en 1980 par exemple - en s'appuyant sur les chiffres exacts? Que le lecteur sache qu'en 1968 il y avait au Manitoba 7112 étudiants qui suivaient des cours de français au grade 12, et que les inscriptions relevées tous les quatre ans dégringolèrent de la façon suivante: 1972: 3298 étudiants; 1976: 1368 étudiants; 1980: 260 étudiants. A l'instar des autres universités confrontées par l'absence d'étudiants ayant étudié les langues au grade 12, l'université de Winnipeg ne trouve rien de mieux pour augmenter ses inscriptions en français que de donner des cours élémentaires de conversation aux garçons et filles des écoles secondaires. L'enseignement soi-disant "supérieur" ne tomba jamais aussi bas.

Il faut reconnaître qu'on ne vit jamais plus ardent partisan de l'échec que M. Bendor-Samuel. On comprend mieux maintenant pourquoi cet étrange défenseur du français oppose si violemment à M. Yalden "le niveau actuel de ressentiment (le sien?) à l'égard du bilinguisme" il est évident que bilinguisme et exigences linguistiques ne sont pour ce monsieur que les synonymes d'arbitraire. Il n'existe donc aucun moyen de remédier à la situation actuelle, étant donné qu'une moindre tentative faite pour rétablir le français à l'université signifierait automatiquement la fin du libéralisme et le commencement de l'autoritarisme. Les universités ne devraient pas non plus encourager l'enseignement du français à moins que les écoles primaires ne leur donnent l'exemple. Si l'on poursuivait ce raisonnement jusqu'au bout, il s'avérerait inutile d'enseigner les sujets "obligatoires" aux malheureux étudiants qui ne les auraient pas appris à l'école primaire, et nos universités deviendraient d'immenses terrains d'amusement.

André de Leyssac
Président général de la S.E.F.H.Q.
C.P. 2190 Winnipeg



"Un sourire engageant.. une âme damnée..." ça vous rappelle quelque chose? Ecoutez "Les Normandises" à CHFA pour plus de détails...



Par
Claude
Cornellier

Spor'dinaire

Et dans 840 parties...

Puisque nous sommes déjà dans la saison des prédictions, avec les Séries Mondiales de baseball et la Coupe Grey qui s'en vient, pourquoi ne me laisserais-je pas aller à quelques-unes dans le monde du hockey?

Dans la division Smythe, il ne fait aucun doute que les Oilers remporteront le championnat. Cette équipe possède probablement la meilleure attaque de la ligue avec, évidemment, Wayne Gretzky en tête de file. La seule chose qui pourrait empêcher les Oilers de terminer au premier rang serait quelques blessures à leurs joueurs-clés, tels Gretzky, Coffey, Anderson, Fogolin ou Messier. Au second rang, on devrait retrouver Winnipeg. Une équipe jeune qui en a surpris plusieurs l'an dernier, les Jets sont bien dirigés et appliquent très solidement les bases enseignées. Les Canucks de Vancouver, forts de leur ascension en séries de la Coupe Stanley, devraient terminer au troisième rang, si Richard Brodeur n'est pas blessé... Les Flames de Calgary ont effectué un grand nombre de changements, y compris un changement d'instructeur, et avant que tous les morceaux tombent en place, les Flames auront perdu du temps précieux. Cependant, cette équipe est définitivement supérieure aux Kings de Los Angeles et pourrait même lutter avec les Canucks pour le troisième rang. Parlant des Kings, ils regretteront sûrement le départ des Rockies du Colorado, puisqu'ils n'auront plus d'équipe assez faible dans leur division pour espérer participer aux séries.

Dans la division Noris , il faut donner la priorité aux North Stars du Minnesota. La venue de Willie Plett donnera aux Stars la robustesse qu'ils manquaient et de plus, l'addition de Brian Bellows donnera plus de puissance à une attaque déjà assez forte avec des joueurs tels Bobby Smith, Steve Payne et Dino Ciccarelli. Loin derrière les Stars on devrait retrouver les Black Hawks de Chicago. Cette équipe n'a presque pas effectué de changements, si ce n'est qu'Orval Tessier est le nouvel instructeur, ce qui devrait éliminer quelques petits problèmes internes et assurer une meilleure stabilité à l'équipe. Les Blues de St-Louis devraient terminer au troisième rang. Le problème de cette équipe a toujours été du côté des blessures et du trop grand nombre de changements, et pour une fois, tout semble aller pour le mieux pour les Blues. Les Wings de Détroit suivront parce qu'ils sont dans la même division que les Leafs de Toronto. Il s'agira donc d'un accès aux séries par la porte de derrière pour les Wings. Énormément de changements furent effectués par cette équipe, tant sur la glace que dans les bureaux et il est encore trop tôt pour déterminer l'effet de ceux-ci sur la qualité qu'offriront les porte-couleurs sur la glace. Quant aux Leafs, ils n'ont pu se débarasser de Harold Ballard et ils devront lutter avec les Devils du New-Jersey pour le titre de pire équipe de la Ligue.

Plus à l'est, dans la division Adams, seuls les Whalers de Hartford sont assurés de leur classement final: derniers. Quant aux quatre autres équipes, je pense que Buffalo devrait terminer quatrième à cause du grand nombre de nouvelles recrues [neuf] que Bowman veut insérer dans son alignement. Il nous reste donc Québec, Boston et Montréal et j'estime que malgré une chaude lutte, les Nordiques devraient finir premiers parce qu'ils peuvent battre, rencontre après rencontre, les deux autres et que Montréal terminera second, parce qu'ils réussissent toujours à vaincre les Bruins.

Finalement, dans la division Patrick, les Islanders feront cavaliers seuls, suivis des Rangers, des Flyers, des Capitals, des Penguins et des Devils. Les Islanders sont les plus puissants de la Ligue; les Rangers, s'ils évitent les blessures compteront beaucoup de buts; les Flyers sont faibles en défensive et prennent trop de punitions; les Capitals se sont grandement améliorés avec la venue de Pat Riggin, Rod Langway, Brian Engbloom et Doug Jarvis; les Penguins ont une bonne équipe mais ne peuvent vaincre leurs adversaires de même division et les Devils ... euh ... rien.

Ce devrait, tout compte fait, être une saison très intéressante, surtout aux niveaux individuels. Est-ce que Gretzky et Messier peuvent répéter leurs exploits de l'an dernier? Est-ce que Walter est le joueur qui manquait à Lafleur pour produire? Est-ce que Bellows est aussi bon qu'on le prétend? Est-ce qu'Hawerchuk souffrira du fameux "Sophomare Jinx"?

On s'en reparlera en Avril. Conservez cette chronique jusque là et vous pourrez alors rire [encore une fois] de mes prédictions!

Bonne semaine!

Homologation d'une nouvelle variété de colza canola

Agriculture Canada a récemment homologué une nouvelle variété de colza canola créée par les chercheurs de la station de recherches de Saskatoon (Saskatchewan).

"Cette nouvelle variété nommée "Westar" est la plus récente des réalisations du Programme de sélecion des oléagineux du Ministère. "Westar" offre un rendement supérieur tout en étant plus précoce, deux qualités importantes pour les producteurs de l'ouest canadien", précise Allan Klassen, sélectionneur d'oléagineux à la Station de Saskatoon.

La création de nouvelles variétés de colza canola comme 'Westar', représente une part importante des efforts de recherche d'Agriculture Canada sur les oléagineux. Le Ministère dépense environ $2 millions par année à ce chapitre.

'Westar' passède les qualités typiques du colza canola, soit de produire une huile à faible teneur en acide érucique et du tourteau de faible teneur en glucosinolates, deux produits en demande au Canada et à l'étranger.

"Durant les deux ans qu'ont duré les essais coopératifs de croissance dans l'Ouest du Canada, le rendement de 'Westar' a toujours été supérieur à celui de toutes les autres variétés testées," déclare Monsieur Klassen.

Le rendement de 'Westar' est en moyenne de 12 p. cent supérieur à celui de 'Regent' et de 8 p. cent supérieur à celui de 'Andor'.

'Westar' est également précoce, qualité essentielle en raison de notre climat nordique," d'ajouter Monsieur Klassen.

La nouvelle variété est aussi précoce que 'Andor' et 'Altex', les variétés de type-Argentin les plus hâtives dont disposent actuellement les producteurs..

Les semences de sélection ont été multipliées en Californie l'hiver dernier et distribuées par SeCan aux producteurs de semences de fondation pour être utilisées au printemps 1983. Les agriculteurs pourront se procurer des semences certifiées de 'Westar' d'ici 1984.

Du "roulant" à la Boîte à Popicos

Quoique la Boîte à Popicos ait arrêté momentanément ses productions pour enfants, soit jusqu'à Noël 82 où nous présenterons alors AU PUBLIC, "Un Tourtibus pour Noël" du 26 décembre au 31 décembre, elle n'en grouille pas moins d'activités.



Le nouveau Directeur artistique de la Boîte à Popicos, M. Jean-Raymond Châles.

En effet, la troupe qui siège maintenant au 8520-91e rue à Edmonton, attend impatiemment son nouveau directeur artistique, Jean-Raymond Châles, responsable du fonctionnement général de la troupe. Ce dernier s'occupera aussi de la mise en scène de notre prochain spectacle de tournée au printemps 83, soit une Création Collective sur le Racisme. Pendant ce temps, Thérèse Dallaire, notre secrétaire active, est toujours disponible pour renseigner les gens sur tout ce qui se passe à la Boîte à Popicos. Vous n'avez qu'à téléphoner en tout temps au numéro 469-7193.

Ce ne sont pas les idées et les Projets qui manquent au sein du groupe, et c'est pourquoi, Edmond Laplante, notre Coordonnateur, est entré en fonction ce 15 mai dernier. Celui-ci est en charge de la location de nos nombreux espaces libres, de l'aménagement et des rénovations de l'édifice, de l'administration, et bien sûr, des rencontres avec les différents organismes francophones et culturels de la région qui seraient intéressés à se rencontrer pour discuter et échanger sur leurs intérêts communs. "Un de mes objectifs majeurs, de dire Edmond, serait de réaliser un rêve exprimé par plusieurs, soit la mise sur pied d'un futur Centre Culturel francophone à Edmonton, où les différents groupes francophones existants travailleraient ensemble pour mieux vivre et desservir la population."



TV - FRANCO

SAMEDI

16 octobre

07h30 OUM, LE DAUPHIN BLANC
07h45 GRANGALLO ET PETITRO
08h00 CAPITAINE CAVERNE
08h30 PASSE-PARTOUT
09h00 BELLE ET SEBASTIEN
09h30 CANDY
10h00 VIRULYSSE
10h30 NIC ET PIC
11h00 BON VOYAGE, MAIS...
11h30 LA SERIE MONDIALE 1982
14h00 BAGATELLE
15h00 LES HEROS DU SAMEDI
16h00 TELEJOURNAL
16h05 NOIR SUR BLANC
17h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
18h00 LA SOIREE DU HOCKEY
Montréal - Rangers
20h30 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE A OTTAWA
21h30 LA COURSE AUTOUR DU MONDE

Concours cinématographique mettant en compétition des candidats de quatre pays de la Communauté des Télévisions francophones (Canada, France, Luxembourg et Suisse). Anim.: Reine Malo. Juré permanent: Richard Gay. Réal.: Marcel Lapiente.

22h30 TELEJOURNAL
22h50 LE REGIONAL
23h05 CINEMA:

"BARQUERO", western réalisé par Gordon Douglas avec Lee Van Cleff, Forrest Tucker et Warren Oates. Après avoir attaqué un village et s'être emparé de minerai d'argent et de plusieurs fusils à répétition, Jacob Remy et ses hommes comptent mettre entre eux et leurs poursuivants la largeur d'une rivière en détruisant le bac qui sert à la traverser. (Am. 70)

DIMANCHE

17 octobre

07h30 ROQUET, BELLES OREILLES
08h00 DEMETAN, LA PETITE GRENOUILLE
08h30 PASSE-PARTOUT
09h00 LES NOUVELLES AVENTURES DE POPEYE
09h30 KLIMBO

Un conteur folkloriste illustre ses propos au même rythme qu'il les énonce. Avec Kliment Denchev, Marie-Michèle Desrosiers et Jean-Guy Moreau. Texte: Marie-Francine Hébert. Réal.: Guy Comeau. *Le Tigre, le brahmane et le rat.* Un brahmane libère un tigre d'une cage. Mais aussitôt sortie, la bête lui saute dessus. Tous deux finissent cependant par conclure un accord après avoir consulté tour à tour un buffle, un figuier, un aigle et un crocodile.

09h45 SI TOUS LES GENS DU MONDE ...
10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11h00 LE PRIX DU CONGRES
12h00 LA SEMAINE VERTE
13h00 HEBDO-DIMANCHE
14h00 LA SERIE MONDIALE 1982
17h00 METRO-BOULOT-DODO
17h30 LE TREFLE A 4 FEUILLES
18h00 SECOND REGARD
19h00 SCIENCE-REALITE
19h30 LES BEAUX DIMANCHES
1) Super Spécial
21h00 TELEJOURNAL
21h20 LES BEAUX DIMANCHES
2) Téléthéâtre
23h20 LE REGIONAL
23h35 CINE-CLUB:

"CASQUE D'OR", drame réalisé par Jacques Becker, avec Simone Signoret, Serge Reggiani, Claude Dauphin et Raymond Bussières. L'amie d'un criminel s'éprend un jour d'un ex prisonnier devenu charpentier qui tue son amant au cours d'une rixe. Il n'est pas inquiété, mais un rival, chef d'une bande d'apaches, dénonce un faux coupable. (Fr. 52)

LUNDI

18 octobre

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
09h30 A TIRE D'AILE
09h45 TAPE-TAMBOUR
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 RIEN QUE POUR VOUS
11h00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE

Anim.: Clémence Desrochers. Prod.: Interimage. Conseils sur l'entretien de la voiture, avec Thierry Mérégot. — Préparation d'un fricot de poulet à l'acadienne, avec Marielle Boudreau. — Confection d'une crème tout usage, avec Louise Latraverse.

11h20 CLUB DES CINQ
11h55 ANGIE
12h25 TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOU BOU
13h30 AU JOUR LE JOUR
14h30 CINEMA:

"PIC ET PIC ET COLEGRAM"

16h00 BOBINO
16h30 AU JEU
17h00 LA FEMME BIONIQUE
18h00 CE SOIR
18h30 REFLEXIONS
19h00 LE VAGABOND
19h30 TERRE HUMAINE
20h00 TELE-SELECTION:

"ELVIS" (1ere de 2). Drame biographique réalisé par John Carpenter avec Kurt Russel, Season Hubley et Shelly Winters. Récit des principales étapes de la carrière du chanteur populaire Elvis Presley, depuis sa jeunesse jusqu'en 1969.

22h00 LAPRADE POP
22h30 TELEJOURNAL
22h55 LE REGIONAL
23h15 LES JORDACHES

MARDI

19 octobre

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 L'EGLISE EN PAPIER
09h30 A TIRE D'aile
09h45 TAPE-TAMBOUR
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 DE BIEN BELLES CHOSES
11h00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11h30 PICOTINE
11h55 AU PAYS DE L'ARC-EN-CIEL
12h25 TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOU BOU
13h30 AU JOUR LE JOUR
14h30 CINEMA:

"FRANCOIS LE CHAMPI", drame social réalisé par Lazare Iglesis, avec Patrick Raynal, Marie Dubois et Julien Verdier. Une meunière prend sous sa protection un garçon de l'assistance publique malgré la désapprobation de son mari et de sa belle-mère. (Fr. 76)

16h00 BOBINO
16h30 EDGAR ALLAN, DETECTIVE
17h00 GRAND-PAPA
17h30 CE SOIR
18h00 LA SOIREE MONDIALE 1982
20h30 GRIZZLY ADAMS
21h30 PILE OU FACE
22h00 LES GIROUETTES
22h30 TELEJOURNAL
22h55 LE REGIONAL
23h05 RENCONTRES
23h45 CINEMA:

"LE GANG DE L'OISEAU D'OR", drame policier réalisé par Sam Vanamaker avec Yul Brynner, Charles Gray, Edward Woodward et John Barrie. Un détective américain et un agent de Scotland Yard se font passer pour des professionnels du crime afin de démasquer des faussaires spécialisés dans la fabrication de dollars américains.

TV - FRANCO

MERCREDI

20 octobre

09h00 **EN MOUVEMENT**
09h15 **L'EVANGILE EN PAPIER**

La vie de Jésus illustrée à l'aide de personnages en papier. Texte: Henriette Major. Auteur et manipulateur: Claude Lafortune. Voix de Jacques Thisdale et Armand Labelle. Narrateur: Gilles Dupuis. Musique: Mario Bruneau. Réal.: Gisèle Massey. *Les Premiers Apôtres.*

09h30 **A TIRE D'AILE**
09h45 **TAPE-TAMBOUR**
10h00 **PASSE-PARTOUT**
10h30 **LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD**

La fine cuisine adaptée par le chef Henri Bernard à la cuisine familiale: recettes, techniques de base, cuisson et équilibre des menus. Réal.: Alex Page. Au menu: le «potage Québec», les concombres persillés et les pommes en surprise.

11h00 **LES TROUVAILLES DE CLEMENCE**
11h55 **BIZARRE, BIZARRE**
12h25 **TELEJOURNAL**
12h30 **ALLO BOU BOU**
13h30 **AU JOUR LE JOUR**
14h30 **LE TEMPS DE VIVRE**
16h00 **BOBINO**
16h30 **IL ETAIT UNE FOIS L'ESPACE**
17h00 **LES PIERRAFEU**
17h30 **CE SOIR**
18h00 **LA SERIE MONDIALE 1982**
20h30 **L'ENJEU POLITIQUE ALBERTAIN**
21h30 **DANIEL BERTOLINO, L'EXPLORATION ET VOUS**
22h00 **CE SOIR AFFAIRES PUBLIQUES**
22h30 **TELEJOURNAL**
22h55 **LE REGIONAL**
23h15 **MAITRES ET VALETS**
24h00 **CINEMA:**

VOYAGE EN ITALIE, OU L'AMOUR EST LE PLUS FORT", étude psychologique réalisée par Roberto Rossellini avec Ingrid Bergman et Georges Sanders. Un couple anglais a vécu assez paisiblement ensemble depuis huit ans. A l'occasion d'un séjour en Italie où ils se sont rendus pour recueillir un héritage, ils réalisent qu'ils ne se connaissent pas et ne s'aiment pas. (It. 55)

JEUDI

21 octobre

09h00 **EN MOUVEMENT**
09h15 **LES 100 TOURS DE CENTOUR**
09h30 **A TIRE D'AILE**
09h45 **TAPE-TAMBOUR**
10h00 **PASSE-PARTOUT**
10h30 **LES ATELIERS**
11h00 **LES TROUVAILLES DE CLEMENCE**
11h30 **BOUT D'CHOU ET CASSE-COU**
11h55 **LA ROUTE DE L'AMITIE**
12h25 **TELEJOURNAL**
12h30 **ALLO BOU BOU**
13h30 **AU JOUR LE JOUR**
14h30 **CINEMA:**

"IL NE FAUT JAMAIS FAIBLIR", comédie réalisée par Bob Hoag, avec Harold Lloyd. Employée chez un médecin qui ne fait pas d'affaires, une jeune femme est sur le point d'être congédiée. (E.-U.)

16h00 **BOBINO**
16h30 **POP-CITROUILLE**
17h00 **TELE-5**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **L'ENJEU POLITIQUE ALBERTAIN**
19h00 **VIVRE A TROIS**
19h30 **MONSIEUR LE MINISTRE**
20h00 **LES GRANDS FILMS:**

"LA GRANDE ATTAQUE DU TRAIN D'OR", comédie policière écrite et réalisée par Michael Crichton, avec Sean Connery, Donald Sutherland et Lesley-Ann Down. En 1855, des chargements d'or sont expédiés par chemin de fer pour payer les troupes britanniques engagées dans la guerre de Crimée. Un aventurier entreprend de voler l'un des convois avec l'aide de quelques complices dont sa maîtresse. (Brit. 78)

22h00 **LE TEMPS DES CHOIX**
22h30 **TELEJOURNAL**
22h55 **LE REGIONAL**
23h15 **CINEMA:**

"LA FEMME MODELE", comédie de moeurs réalisée par Vincente Minnelli avec Gregory Peck, Laureen Bacall et Dolores Gray. Une dessinatrice de mode et un journaliste de sports se rencontrent et s'épousent à l'étranger. Leur adaptation est laborieuse. (Am. 57)

VENDREDI

22 octobre

09h00 **EN MOUVEMENT**
09h00 **EN MOUVEMENT**
09h15 **LES 100 TOURS DE CENTOUR**
09h30 **A TIRE D'AILE**
09h45 **TAPE-TAMBOUR**
10h00 **PASSE-PARTOUT**
10h30 **MOI AUSSI, JE PARLE FRANCAIS**

Exploration, à travers la richesse, la quantité et la diversité, des propos et des images de cette grande communauté d'êtres qu'est la francophonie. Prod.: Intermage Inc. (5e de 13). *Le Sénégal.* Au Sénégal, depuis le 17e siècle, la langue française se maintient en position de force comme langue officielle. Elle partage cependant le territoire géographique avec plusieurs langues orales dont six ont été déclarées langues nationales. Comment une langue d'importation, la langue française, seul synonyme de promotion sociale, est-elle parlée par ceux à qui elle s'impose?

11h00 **LES TROUVAILLES DE CLEMENCE**
11h30 **DU NEUF AU ZOO**
11h55 **VIVRE SA VIE**
12h25 **TELEJOURNAL**
12h30 **ALLO BOU BOU**
13h20 **AU JOUR LE JOUR**
14h30 **TELE-FEUILLETON:** "LA VIE DE MARIANNE"
15h30 **WOODY LE PIC**
16h00 **BOBINO**
16h30 **BOF ET CIE**
17h00 **HISTOIRE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **LAUREL ET HARDY**
19h00 **L'INCROYABLE HULK**
20h30 **HORS SERIE**
21h30 **REPERES**
22h30 **TELEJOURNAL**
23h05 **LE REGIONAL**
23h15 **CINEMA:**

"LA GUERRE DE BOOTLEGGERS", drame policier réalisé par Richard Quine avec Patrick McGoohan, Richard Widmark, Alan Alda et Mélodie Johnson. Un agent fédéral plutôt véreux s'associe avec des criminels pour mettre la main sur un stock de whiskey qu'un fabricant de la campagne conserve en vue de la fin éventuelle de la prohibition. Malgré les pressions exercées sur lui et ses voisins, le fabricant résiste. Mais il sera acculé au pied du mur. (Am. 70)

Les Beaux Dimanches



Jean Fontaine et Sylvie Léonard



Septimiu Sever et Sylvie Léonard

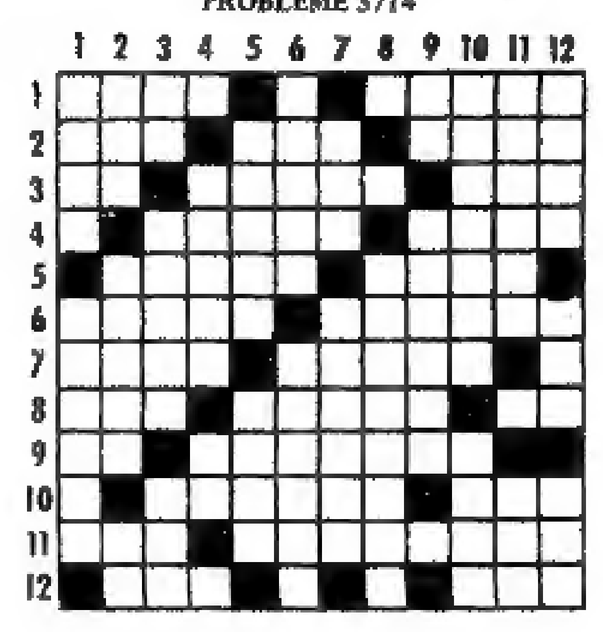


Vincent Davy et Alain Fournier



MOTS CROISES

PROBLEME 3714



HORIZONTALEMENT

1–Mois. – Ville lumière.
2–Espace de terre. – Roue d'une poulie. – Du sexe masculin.
3–D'un verbe gai. – Délais, relâche. – Fils de Noé.
4–Unis. – Mémoire.
5–Pas grand. – Action.
6–Fille d'Anne. – Engager.
7–Où l'esprit a plus de part que la main. – Evêque de Paris.
8–Allez (latin). – Songer. – Carte à jouer.
9–Tellement. – Ecrivain français.
10–Indiqué, marqué. – De la charrue.
11–Patriarche. – Ouvrier qui répare toutes sortes de meubles.
12–Banal pour avoir été trop souvent répété. – Ancien bouclier.

VERTICALEMENT

1–Signal fixe. – Habitation.
2–Pacha de Janina. – Salaire (vx). – A quel endroit.
3–Préfixe. – Privation d'un bien. – Depuis.
4–Rots. – Moi.
5–Lié de nouveau. – Prén. masc.
6–Chagrin mêlé de colère. – Secret.
7–Petite planche. – Sorte de redingote un peu longue.
8–Délicatement.
9–Avant-midi. – Vaisseau.
10–Instrument à lame de formes diverses. – Crochet de fer.
11–Très petite île. – Et le reste.
12–Parsemé. – Plate-forme flottante. – Très petite quantité.

SOLUTIONS

PROBLEME 3713

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	A	R	I	■	E	U	G	E	N	I	E
2	A	V	A	R	E	■	S	U	R	I	K	■
3	L	E	P	I	N	E	■	E	S	T	■	T
4	■	C	A	S	I	N	O	■	E	R	R	E
5	I	■	S	E	G	U	I	A	■	E	O	N
6	N	E	■	E	M	M	E	N	A	■	C	U
7	V	I	L	■	E	E	S	T	I	■	■	S
8	E	D	E	N	■	R	■	E	T	R	E	■
9	R	E	A	■	F	E	R	■	R	A	D	E
10	S	R	■	B	E	R	■	R	E	D	I	T
11	E	■	M	A	T	■	A	■	S	I	T	E
12	R	E	T	R	A	C	A	S	■	S	E	S

VOTRE HOROSCOPE

Capricorne — *du 22 déc. au 20 janv.*

Une certaine inquiétude s'empare de vous, à certains moments, mais ce sera généralement sans aucun motif vraiment sérieux. Cherchez à vous détendre, à vous divertir. Il va falloir faire des concessions.

Verseau — *du 21 janv. au 19 fév.*

Il vous faudra surmonter l'antipathie ou l'indifférence d'une personne de l'autre sexe, au cours des prochaines heures. Problèmes possibles dans le domaine sentimental mais rien de tragique.

Poisson — *du 20 fév. au 20 mars*

Une journée un peu mouvementée, peut-être, mais qui aura ses compensations. Vos démarches sont généralement fructueuses et une personne de l'autre sexe vous influence grandement.



du 21 mars au 20 avril

Des complications financières peuvent surgir. Votre bonne volonté vous permettra cependant d'en sortir avec les honneurs de la guerre. Une bonne journée dans l'ensemble. Evitez les foules aujourd'hui.

Taureau — *du 21 avril au 20 mai*

La chance vous attend aujourd'hui mais vous aurez évidemment à faire un peu d'efforts personnels. Les questions sentimentales seront à l'ordre du jour et le bonheur devrait vous sourire.

Gemeaux — *du 21 mai au 21 juin*

De la chance au chapitre des relations familiales. Votre existence peut changer totalement aujourd'hui. Une personne interviendra dans votre vie et pourra provoquer des transformations.



du 22 juin au 22 juillet

Ne méprisez pas les opinions ou attitudes d'autrui. Soyez large d'esprit et, surtout, soyez indulgent. Des horizons nouveaux s'ouvrent devant vous. Bonne journée pour vous.



du 23 juillet au 23 août

Bonne journée pour vous. Il y a de meilleurs atouts dans votre jeu et vous feriez bien d'en profiter. C'est le moment d'agir. Faites du bien autour de vous. Les démarches seront un peu plus difficiles.



du 24 août au 22 sept.

Une fin de journée qui exigera de la patience mais vous apportera de la joie. Ne vous extériorisez pas trop. Aujourd'hui, en tout cas, il vaut mieux ne pas dire tout ce qu'on pense.

Balance — *du 23 sept. au 23 oct.*

N'attachez pas trop d'importance aux conflits d'opinions. Vous inspirez facilement la confiance et vous pouvez faire beaucoup de bien autour de vous. N'abusez pas de votre prestige.

Scorpion — *du 24 oct. au 22 nov.*

Beaucoup d'incertitude aujourd'hui et il vaut sûrement mieux ne pas consacrer les prochaines heures à des tâches de première importance. Vous risquez de perdre un temps précieux.

Sagittaire — *du 23 nov. au 21 déc.*

Vos intuitions sont bonnes et les perspectives de cette journée excellentes. Toutefois, redoublez d'ardeur dans l'accomplissement de votre besogne quotidienne. Vous n'en connaîtrez que plus de bonheur.

S.O.P.

La semaine en bref

NATIONAL

Le député d'Hochelaga-Maisonneuve au Communes, l'Honorable Serge Joyal, succède à M. Gérald Regan au poste de Secrétaire d'État... présidente de la F.F.H.Q., Mme Jeannine Séguin, a entrepris à compter du 7 octobre, le premier volet de sa tournée nationale d'information et de sensibilisation. Mme Séguin sera, du 7 au 16 octobre, en Colombie-Britannique... Mme Séguin et le directeur du S.A.T.P.G., M. Jean Lalonde, seront en fin de semaine à l'assemblée annuelle de la Fédération des Francophones de Terre-Neuve et du Labrador (F.F.T.N. & L.).

ALBERTA

La faculté St-Jean ouvre un Centre de l'éducation permanente grâce à une subvention du Fonds St-Jean. Ce projet d'envergure est bien lancé pour les cinq prochaines années. Entrée en fonction comme directrice depuis le 1er septembre, Mme Lucie Douville est responsable de toute l'organisation administrative du Centre depuis la correspondance jusqu'à l'organisation des cours. Elle devra également s'occuper des ententes avec d'autres secteurs de l'Université ou institutions: la Faculté d'expansion, le Département des sessions spéciales, l'Université Athabasca, les présidents des A.C.F.A. régionales, etc...

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Les représentants des organismes provinciaux, affiliés à la Fédération des Franco-Colombiens, se sont réunis le 2 octobre dernier à Vancouver. A cette occasion, le gardien de but des Canucks de Vancouver, Richard Brodeur, a été honoré à titre de personnalité francophone de l'année 1981... La première trousse de service Intervention de la F.F.C. est maintenant prête à être distribuée. Cette trousse, portant sur la formation, s'adresse tout spécialement aux membres des conseils d'administration.

ILE-DU-PRINCE-EDOUARD

Les élections provinciales du 27 septembre, qui ont reporté au pouvoir les Conservateurs de James Lee, se sont avérées explosives pour les Acadiens. D'un côté, il y avait deux candidats acadiens dans le district de Troisième Prince, soit un libéral et un conservateur. Léonce Bernard, candidat libéral, l'a remporté par 160 votes sur Wendell Gallant, du parti conservateur. Donc un gouvernement conservateur avec un député acadien dans l'Opposition. Par ailleurs, M. Bernard a avoué, lors d'une entrevue téléphonique à Radio-Canada, qu'il est incertain quant à ses efforts futurs pour la cause acadienne après avoir vu certains bastions acadiens se ranger du côté de son opposant. Il semblerait que plusieurs Acadiens ont affirmé à M. Bernard avant l'élection qu'ils ne voteraient pas pour lui parce qu'il s'est montré trop militant pour la cause acadienne lors de son dernier mandat. Enfin, il n'y a pas eu de candidat acadien, ni pour les conservateurs, ni pour les libéraux, dans le Premier Prince, autre région à majorité acadienne. M. George Dewar, ancien député conservateur, a déclaré que les libéraux ont perdu un des deux sièges de cette circonscription, pour la première fois depuis plusieurs années, parce qu'ils n'ont pas présenté de candidat acadien. Anne-Marie Perry, une acadienne de Tignish, avait perdu la candidature libérale à Robert Morrissey. C'est ce même M. Morissey qui a perdu le siège libéral du Premier Prince, et ce par 10 votes...

MANITOBA

Le lancement du prix Riel a eu lieu le lundi 27 septembre au rendez-vous du Festival Voyageur à St-Boniface. Le président de la Société Franco Manitobaine, M. Léo Robert, a tenu à rappeler les raisons pour lesquelles ce prix sera octroyé. Ce prix, que décernera annuellement la S.F.M., se veut un hommage à des membres de la communauté franco-manitobaine qui auront contribué de façon remarquable au développement de la collectivité tout en suscitant chez les Franco-Manitobains un certain goût de vivre en français... M. Léo Robert, M. Daniel Boucher du conseil d'administration de la S.F.M., Mme Lucille Roch, directrice général et M. Réal Sabourin, agent de planification et de recherche, ont rencontré, le 28 septembre, le ministre des Affaires culturelles et urbaines, M. E. Kostyra, pour discuter des questions suivantes: le financement et l'octroi de fonds supplémentaires pour la bibliothèque de St-Boniface; la possibilité d'amender la section 3 de la Loi sur la ville de Winnipeg (cette section a trait aux langues officielles) et enfin, le dossier du multiculturalisme. Aux dires des participants, la rencontre s'est avérée fructueuse ... Des représentants de la S.F.M. ont rencontré, le 20 septembre, des représentants de la Fédération provinciale des comités des parents (F.P.C.P.) afin d'amorcer les pourparlers devant mener à la prise en charge du dossier de l'éducation préscolaire par la Fédération. Une autre rencontre est prévue pour poursuivre l'étude de cette question et préciser les modalités par lesquelles le transfert de ce dossier de la S.F.M. à la F.P.C.P. sera effectué.

NOUVEAU-BRUSWICK

Suite à la fermeture de l'Evangéline, seul quotidien francophone à l'est du Québec, la Société acadienne du Nouveau-Brunswick s'est mise en communication avec d'autres associations et organismes acadiens pour tenter de maintenir un quotidien acadien au Nouveau-Brunswick, que ce soit l'Evangéline ou un autre journal. Plusieurs Acadiens se sont ainsi regroupés pour étudier les modalités à prendre pour assurer la reprise de l'Evangéline ou de la mise sur pied d'un autre quotidien... Le président de la S.A.N.B., M. Denis Losier, fera partie de la délégation de la Société nationale des Acadiens qui se rendra en France pour y rencontrer des représentants du gouvernement français dans le cadre de l'entente France-Acadie. La délégation acadienne présentera une programmation détaillée en fonction des besoins de l'Acadie. En plus de M. Losier, la délégation acadienne est composée de Léger Comeau, président de la S.N.A., de Bernard Richard, directeur général de la S.N.A., de Louis-Marie Melançon, directeur général du Conseil acadien de la culture, et d'Antonio d'Amour, directeur de Télé-Acadie... Le document "Décision '82 et les Acadiens", présenté lors de la conférence de presse du 23 septembre dernier et circulé après de tous les candidats des différents partis, porte des fruits, en effet, les chefs d'au moins deux partis politiques se sont engagés à rendre publique dans la semaine du 4 octobre leur position concernant les différents griefs soulevés dans ce document par la S.A.N.B.

ONTARIO

L'Association canadienne-française de l'Ontario (A.C.F.O.) est intervenue cette semaine auprès du ministre de l'Education de l'Ontario pour lui demander de régler le problème d'Iroquois Falls. On sait que le Conseil scolaire refuse d'accorder aux Francophones une école française. L'A.C.F.O. a entrepris des démarches sur le plan juridique en vue de régler ce problème et d'obtenir également la gestion des écoles françaises. Soulignons que les média de langue française et de langue anglaise s'intéressent tout particulièrement au dossier d'Iroquois Falls. Des éditoriaux favorables aux revendications des Francophones sont parus, au cours des dernières semaines dans Le Droit, le Globe and Mail et le Toronto Star... L'A.C.F.O. communiquait récemment avec le coordonnateur des services de langue française du gouvernement ontarien et avec le sous secrétaire du Conseil du Trésor au niveau fédéral afin que ceux-ci amènent les organismes gouvernementaux à communiquer avec la population francophone par l'intermédiaire de la presse de langue française. L'A.C.F.O. a semblé remarquer que la publicité en langue française de la part des organismes gouvernementaux était moins fréquente depuis quelque temps, en particulier dans le mensuel de l'A.C.F.O., Le Temps.

Des représentants de l'A.C.F.O. ont rencontré récemment des Francophones de Pembroke pour étudier les possibilités de mettre sur pied une association régionale. Plusieurs organismes franco-ontariens sont très actifs dans cette région. Aucun toutefois n'est affilié à l'A.C.F.O. Mentionnons que la région de Pembroke-Renfrew regroupe près de 5,000 Francophones... Des nombreux Francophones de la région de Nipissing exerce actuellement des pressions pour que la population de Mattawa obtienne une école secondaire de langue française. L'A.C.F.O. provinciale est d'ailleurs en pourparlers avec les interlocuteurs locaux dans le domaine de l'éducation sont en train de se concerter pour mettre au point une ou des causes de nature à permettre aux Franco-Ontariens d'obtenir la gestion de leurs écoles. Les différents intervenants prévoient que, d'ici 1 mois ou 2, des conclusions précises pourront être dégagées dans ce dossier...

SASKATCHEWAN

La communauté de Zénon Parc mène actuellement un projet qui vise la mise sur pied d'une coopérative en communication. Cette coopérative, selon le coordonnateur en communication de l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan, Jean Liboiron, aurait comme but principal de permettre à cette communauté isolée de se procurer des services en français, en particulier un service de télévision communautaire en français... L'A.C.F.C. a déterminé les dates des deux volets de sa réunion annuelle, soit le 13 novembre dans le Sud de la province et le 27 novembre dans le Nord.

FEDERATION CULTURELLE DES CANADIENS-FRANCAIS

A l'occasion du Contact Est qui se tenait à Moncton le 24 septembre, les coordonnateurs de tournées de l'Ouest se sont rencontrés en vue du Contrat Ouest qui aura lieu au printemps '83 à St-Boniface au Manitoba... Les 25 et 26 septembre dernier, à Moncton, se tenait la réunion du conseil d'administration de la F.C.C.F. Dans un premier temps, une session de consultation pour le bilan quinquennal a été faite par le Secrétariat d'Etat. Une autre rencontre est prévue à la fin octobre pour compléter ce bilan de consultation. Toujours dans le cadre de cette réunion, M. Robert Boucher, analyste de systèmes, était le conférencier invité afin de mieux faire percevoir les implications de l'informatique au sein de la F.C.C.F. Les autres sujets à l'études étaient la politique de développement, les modifications à la programmation 82-83 ainsi que le stage de formation pour les artistes qui se tiendra au Manitoba, au cours du mois d'octobre.



INFORMATION SUR LA NUTRITION
Michèle Bédard-Doyle, B.Sc., Nut., Dt.P

Les coûts élevés d'une bonne nutrition

par Michèle Bédard-Doyle, B.Sc., Nut., Dt.P

Il y a tellement de Canadiens qui ont de la difficulté à joindre les deux bouts, qu'il est très difficile de leur faire admettre que le coût des aliments est relativement peu élevé.

Cependant, c'est vrai. Les Américains mis à part, le peuple canadien consacre une part moindre de son revenu à son alimentation que celui de n'importe quel pays au monde. Nous avons une abondance de nourriture au Canada à une prix relativement bas.

Nous trouvons difficile de croire une telle affirmation lorsque nous voyons les comptes d'épicerie augmenter de façon qui nous semble prodigieuse. Il y a certain facteurs à considérer avant de conclure que ceci est entièrement occasionné par une augmentation des prix des aliments.

D'abord, nous achetons beaucoup d'articles, autres que des aliments, à l'épicerie. Des couches pour bébé, des cigarettes, des ampoules électriques, des bas, une grande variété de produits en papier et même des articles de quincaillerie font partie des achats de produits non alimentaires effectués dans les supermarchés et considérés de façon erronnée dans "les coûts des aliments".

D'autres part, le prix réel des aliments a augmenté. Il n'y a pas de mystère à cela. Le producteur, le transformateur et le détaillant ont été pris dans la spirale inflationniste comme tous les autres. Les coûts de énergie ont subi une hausse vertigineuse, les taux d'intérêt ne cessent de s'accroître, les salaires ont augmenté parce que les consommateurs tentent d'ajuster leur paie à leurs comptes. Il n'y a pas qu'un seul facteur qui nous amène à croire que les coûts des aliments sont exhorbitants. Ce que nous savons même si plusieurs aliments se vendent à des prix inférieurs à ce qu'ils ont déjà été.

Notre dollar étant dévalué, les aliments importés des Etats-Unis (surtout les fruits et les légumes) se vendent à prime et font augmenter les coûts de l'alimentation.

L'empaquetage peut être dispendieux. On blâme fréquemment le transformateur pour cela, mais lorsqu'il persiste à offrir son produit dans des contenants moins attrayants et plus anciens, personne n'achète son produit, même s'il est moins cher. Il perd sa clientèle à la compétition. Certains produits sont améliorés par de nouveaux emballages qui leur assurent une plus longue durée de conservation et qui les rendent plus pratiques. Cependant, de façon générale, les consommateurs sont attirés par des empaquetages frappants ou comportant des éléments de commodité qui ajoutent aux coûts des aliments.

Sur le plan nutritif, le boeuf haché est aussi bon que le aloyau mais, beaucoup moins cher. La Vitamine C du jus d'orange peut être remplacée par celle du jus de tomate. Les haricots ont une excellente valeur nutritive. Ces aliments ne sont peut-être pas les premiers choix du consommateur mais ils sont peu coûteux et très nutritifs.

Les repas au restaurant sont populaires, mais il faut bien le réaliser: ils sont plus chers que ceux pris à la maison. Dans le commerce de la restauration, on estime que 40% du prix du menu couvre le coût des aliments. Il ne s'agit pas de décrier les repas pris au restaurant mais il importe de signaler qu'il est moins dispendieux de cuire nos repas nous-mêmes.

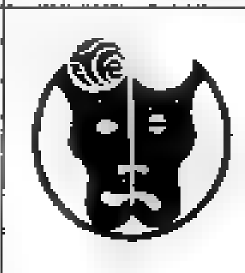
Il faut manger. De plus, c'est agréable, mais notre plaisir diminue si le coût nous préoccupe trop.

Nous ne préconisons pas que les gens doivent rechercher les aliments mal emballés, fuir les restaurants ni vivre de haricots et de boeuf haché. Nous disons plutôt que les Canadiens ne sont pas tenus de payer des prix exhorbitants pour leur alimentation et qu'ils ont un choix et une abondance d'aliments qui n'existent pas ailleurs.

Michèle Bédard-Doyle, B.Sc., Nut., Dt.P., économiste familière et nutritionniste-conseil pour le Bureau laitier du Canada.

Dons de nourriture

Vous pouvez aider à remettre la nourriture qui serait autrement gaspillé aux gens qui en ont besoin en devenant bénévole pour le compte de l'Edmonton "Food Bank". Celle-ci réunit la marchandise non vendu et la distribue aux agences de soutien social. Le "Food Bank" a besoin de volontaires pour contacter les détaillants et les grossistes, ainsi que les églises, les groupes communautaires et le public afin d'obtenir la nourriture excédentaire. Pour plus de détails, appelez le "Volunteer Action Centre" au 482-6431



théâtre français d'edmonton

présente



de Claude Dorge

Comédie-musicale en 2 actes

spectacle du **CERCLE MOLIERE** de St-Boniface

le 20 - 24 octobre à 20h

Pour toutes informations supplémentaires téléphonez au 469-0829 ou adressez vous au bureau du T.F.E. situé à

8406 - 91e rue
Edmonton, Alberta
T6C 4G9



CENTRE DE LA PROVIDENCE

HORAIRE DES RETRAITES 1983

13 - 19 mars	retraite prêchée 6 jours
27 mars - 3 avril	retraite prêchée 6 jours
24 mai - 1er juin	retraite prêchée 8 jours
19 - 27 juin (en français)	retraite prêchée 8 jours
5 - 13 juillet	retraite prêchée 8 jours
18 - 26 juillet	retraite dirigée 8 jours
1er - 9 août	retraite dirigée 8 jours
21 - 27 août	retraite prêchée 6 jours

N.B. Les retraites sont ouvertes aux laïcs, clergé et aux religieux (ses).

Pour obtenir un feuillet d'information, communiquez avec:

Directeur des retraites
Centre de la Providence
3005 - 119e rue
Edmonton, Alberta
T6J 5R5 [436-7250]



DOSSIER CL25210

bfc Cold Lake, Alberta
Excavation et construction des fondations de béton pour facilité FTTU CF-18 et excavation et remblayage pour piste de roulement

Les documents constituant la soumission sont disponibles aux entrepreneurs généraux.

DATE DE FERMETURE mardi 9 novembre 1982

DEPOT POUR DOCUMENTS: $100

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est) les soumissions sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans, devis et les formules de soumission sont disponibles pour examen au Bureaux de l'Association des Constructeurs aux endroit suivants:

Edmonton, Calgary, Lloydminster, Red Deer ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Les intéressés pourront se procurer les documents de soumissions en adressant leur demande à notre Service des plans, à l'adresse ci-dessous, ou téléphoner l'indicatif régional 613-998-9549, ou télex 053-3726 ou 053-3727. Cette demande devra être accompagnée du dépôt stipulé ci-dessus, payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie, si nécessaire, au montant indiqué dans les documents devra accompagner chaque soumission.

W.J. Mulock, secrétaire
Construction de Défense [1951] Limitée
Billings Bridge Plaza
12ème étage, Immeuble SBI
2323 Promenade Riverside
Ottawa, Ontario
K1A 0K3

Canada



PROJETS ANNUELS:

- Tournois sportifs
- Festivals à thèmes multiples
- Tournées de films
- Voyages-échange
- Boîtes à chansons
- Bourse pour projets spéciaux en éducation et en arts.
- Aide financière pour projets régionaux

Tél.: 465-7151

Association canadienne-française de l'Alberta

L'ACFA provinciale est à la recherche d'un AGENT DE DEVELOPPEMENT EN EDUCATION

Ses principales responsabilités seront les suivantes:

- participer au développement d'une planification à court terme
- travailler auprès des communautés francophones afin d'identifier et d'analyser les besoins spécifiques en matière d'éducation française
- établir des contacts et entretenir de bonnes relations avec les personnes intéressées à l'éducation française afin de faire connaître et de faire progresser les dossiers actifs et les revendications de l'ACFA

EXIGENCES:

— La [redacted]e intéressée doit posséder de l'expérience dans le domaine de l'éducation et une bonne connaissance du milieu minoritaire. Elle doit également être disponible à voyager à travers l'Alberta.

Une bonne connaissance du français est de rigueur

ENTREE EN FONCTION: le plus tôt possible

SALAIRE: négociable, selon l'expérience et les qualification.

Les candidatures doivent être soumises à

GEORGES LALONDE
Directeur-général
L'Association canadienne-française de l'Alberta
10008-109 rue pièce 203
Edmonton, (AB) T5J 1M4

téléphone: 423-1680

Marianne Beauséjour,

danseuse principale à l'Alberta Ballet Company

La troupe de danse professionnelle mieux connue sous le nom de l'Alberta Ballet Company aura présenté les 13 et 14 octobre à l'auditorium du Jubilé à Edmonton et à Calgary les 15 et 16 octobre, un hommage à Igor Stravinsky; on célèbre en effet cette année le centième anniversaire de naissance du compositeur On aura présenté donc une des oeuvres principales de Stravinsky, "L'oiseau de Feu"

Le Franco a rencontré la danseuse principale des ballets albertains, Mariane Beauséjour...

GG: Depuis quand êtes-vous en Alberta?

MB Je suis arrivée ici en septembre 1978.

GG: Quand avez-vous débuté dans la danse classique?

MB Lorsque j'étais toute petite, je regardais la TV durant l'après-midi et j'anticipais toujours le programme "Interlude" où l'on présentait des extraits de ballets connus. J'ai ensuite pris des cours avec l'aide de bourses et je me suis rendue jusqu'au Grands Ballets Canadiens avec Madame Chiriaeff.

GG Depuis quand êtes-vous la danseuse principale de la troupe ici?

MB: C'est ma première saison comme danseuse principale et c'est un bien grand honneur pour moi.

GG Quelle salle préférez-vous pour danser?



Mariane Beauséjour, danseuse principale des ballets albertains.

MB J'ai beaucoup dansé à la salle Wilfrid Pelletier de la Place des Arts de Montréal. J'ai aimé ça parce que c'est chez-nous

GG: Brydon Paige est le directeur artistique ici, il a étudié lui aussi avec Mme Chiriaeff; vous avez aussi dansé avec les Grands Ballets. Quelles qualités remarquez-vous chez Brydon Paige?

MB: Il est très exigeant mais très bien, il a beaucoup d'experience; il sait ce qu'il veut.

GG: Après Stravinsky, où auront lieu vos spectacles?

MB Nous serons à Spokane et Yakima dans le Washington. Aussi nous serons à Lethbridge, Fort McMurray, Edmonton et Calgary d'ici la fin de 1982 pour vingt présentations de "Casse-Noisettes" de Tchaikovsky.

GG Trouvez-vous une grande différence entre la musique de Tchaikovsky et celle de Stravinsky?

MB Stravinsky est rempli de tension, Tchaikovsky est relaxant dans des airs si mélodieux. Il faut écouter davantage Stravinsky pour mieux le danser; Il faut aussi bien compter pour réaliser les pas qu'il faut.

GG On a fait allusion à votre petite stature. Comment cela vous affecte-t-il?

MB Au début de la carrière, ça peut affecter Alors il faut travailler davantage pour se mériter les rôles principaux. Ainsi, il y a deux ans je me suis rendue à Chypre; de là je suis allée étudier à Londres et Paris avec des bourses du Québec. En 1977, je me rendais en Bulgarie pour le premier séminaire de danse afin d'y représenter le Canada avec l'aide financière du Conseil des Arts du Canada. Et maintenant, je suis bien contente puisqu'après avoir joué des rôles principaux l'an dernier, on me confie maintenant le titre principal.

GG Quels sont les projets d'avenir de Mariane Beauséjour?

MB: Je veux danser surtout et partout. Je veux danser longtemps. Je veux aussi avoir une famille et enfin, j'aimerais enseigner le ballet.

Mariane Beauséjour, née à Joliette au Québec, est reconnue pour son talent artistique remarquable. La troupe de l'Alberta Ballet Company est composée de 14 danseurs et danseuses et de 4 apprentis.

DIVERS

A vendre. Livre de bibliothèque pour 60% de la valeur Best Sellers etc... A l'état de neuf. Téléphonez Edith entre 13 h et 16 h 30 au numéro 489-5392

A vendre. Fort économine 1979. 351 p.c., p.b. p.s., intérieur fini, siège capitaine et toit ouvrant. Si intéressé communiquez à 484-8516 après 17 heures.

L'évangéliste Marcel Bouchard dit que vous pouvez aller au ciel et avoir la joie, la paix et être guérit de vos maladies par la Foi en Jésus Christ Pour information appeler 248-4693 à Calgary

Chien de chasse dressé pour petit et gros gibier Weimaraner pure race, 80 lbs enregistré et vacciné (4 ans) Bon pour enfants. Demande $75. 461 7255

Joueur de Ballon Balais demandé pour la ligue d'Edmonton Contactez 929-2365



L'irrigation en Alberta: une technique à exploiter

Grâce à l'efficacité du système d'irrigation en place dans le sud de l'Alberta, les exploitations agricoles de cette région produisent annuellement plus de $300 millions en denrées.

Depuis 1906, la superficie de terres irriguées dans cette province est passée à plus de 400,000 hectares et selon le spécialiste en irrigation Sidney Dubetz, ce chiffre pourrait doubler d'ici l'an 2000, entraînant des résultats facilement imaginables.

Ce scientifique de la Station de recherches d'Agriculture Canada à Lethbridge (Alberta), précise qu'à l'heure actuelle, il n'y a qu'environ 3 p. cent des superficies agricoles de cette province qui sont irriguées et ces mêmes terres produisent plus de 10 p. cent des recettes agricoles nettes totales.

Toujours selon Monsieur Dubetz, les terres irriguées peuvent facilement offrir des rendements de deux à trois fois supérieurs que les terres non irriguées au cours d'une saison sèche. "En fait, ce ne serait pas rentable de produire certaines cultures sans irrigation", précise-t-il.

Grâce à l'irrigation, les terres sèches du sud de l'Alberta peuvent fournir du blé tendre d'hiver et de printemps, du maïs, de la betterave à sucre, de la luzerne et des pois, en plus de satisfaire aux besoins considérables du secteur de l'élevage.

Le système d'irrigation s'impose dans le sud de l'Alberta en raison des faibles chutes de pluie - seulement 35 à 45 cm de pluie par année - et du fort taux d'évaporation des plans d'eau et de transpiration des plantes. Les pertes d'eau occasionnées par les grands vents et le faible taux d'humidité relative posent également de sérieux problèmes.

Dans le sud de l'Alberta, le système d'irrigation le plus courant est celui qui consiste en l'installation de conduits en aluminium de plus d'un kilomètre de longueur, déplacés à l'aide de rampes mobiles. Un autre système est celui à pivot qui permet de distribuer l'eau sur de grandes surfaces à l'aide de pulvérisateurs qui tournent depuis un point central.

Les agriculteurs doivent payer certains frais chaque année afin d'avoir accès aux canaux principaux dans lesquels coule l'eau.

Selon Monsieur Dubertz, l'eau ainsi distribuée est de bonne qualité et les techniques disponibles lorsque le réseau d'irrigation a été construit étaient bonnes. A son avis, il ne fait aucun doute que le système sera amélioré et étendu à mesure que la demande de denrées agricoles se fera plus pressante.

Annonces classées

SERVICES DOMESTIQUES

Garderais enfants durant la semaine ou la fin de semaine. Appelez au numéro 468-1442.

Garderais enfants chez moi du lundi au vendredi. Bébé jusqu'à 5 ans, $10. par jour. Cayla 463-2796

Garderais des enfants chez-moi. Age de bébé à 5 ans. Cinq jours par semaine. Ferais des travaux de couture. Millwoods 461-8930.

Désirerais garder un ou deux enfants de 1 an et plus (chez elle). Demandez Johanne au numéro 468-8740.

Garderais enfants chez-moi à la journée ou à la semaine si désiré 7 jours par semaine. Demeure dans Woodvale Court. Pour de plus amples informations communiquez au numéro: 463-9275.

Recherche fille au pair, veuillez communiquer avec Marie-Hélène au numéro 465-7839.

Garderais enfants chez moi du lundi au vendredi de 2 à 4 ans. Lina 421-8206.

Aurait besoin de jeunes filles pour travailler à la maison privée, téléphoner à le 484-6025 ou 421-8232. Demandez pour Brigitte.

Je suis disponible pour garder des enfants entre 1 an et 4 ans du lundi au vendredi. Millwoods 463-9579.

Garderait enfants à la maison, demeurant à St-Albert. Vendrait set de salon, "love seat", sofa, chaise, 3 tables, 2 lampes. Communiquez avec Brigitte, 459-2097.

Garderais enfants chez moi de 0 à 6 ans, 5 jours par semaine jour ou soir. Millwoods. Lucie 461-7255.

Garderais des enfants chez moi du lundi au vendredi. Agé d'un 1 an jusqu'à 5 ans. 466-8393

Je ferais de la couture du raccomodage etc... Je garderais aussi des enfants, en un mot je cherche du travail. J'aurai 60 ans le 11 octobre et je suis en bonne santé. Je demeure à 3835 - 107e rue. Numéro de téléphone 436-6683 Mme Madeleine Desrosiers.

Pour tout genre de rénovations, peut importe l'importance: de la finition de sous-sol aux travaux de béton, appelez Steven 436-7340 après 6 heures.

Recherche travaux de couture. Réparation ou confection. Contactez Mme Cayla au 463-2796.

Ferais du nettoyage dans les maisons privées une fois par semaine. 473-1823

Ferais du ménage dans maisons privées. Laver plafond et mur. Peinture à bon marché. Téléphonez 473-1823.

Chambre à louer dans une maison à la campagne à St-Albert. Animaux domestiques acceptés. Doit posséder propre voiture, 8 milles du centre-ville. Information jour 465-0976, soir: 459-0031.



Construction de défense Canada | Defence Construction Canada

DOSSIER: CA27410

Camp Wainwright, Denwood, Alberta
Concassage, transport et stockage de gravier (environ 31,000 tonnes)

Les documents constituant la soumission sont disponibles aux entrepreneurs généraux.

DATE DE FERMETURE: jeudi 14 octobre 1982

DEPOT POUR DOCUMENTS: $100.

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est) les soumissions sous pli cachetées, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans, devis et les formules de soumission sont disponibles pour examen au Bureaux de l'Association des Constructeurs aux endroits suivants:

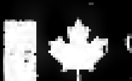
Edmonton, Calgary, Red Deer ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Les intéressés pourront se procurer les documents de soumissions en adressant leur demande à notre Service des plans, à l'adresse ci-dessous, ou téléphoner l'indicatif régional 613-998-9549, ou télex 053-3726 ou 053-3727. Cette demande devra être accompagnée du dépôt stipulé ci-dessus, payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie, si nécessaire, au montant indiqué dans les documents devra accompagner chaque soumission.

W.J. Mulock, secrétaire
Construction de Défense (1951) Limitée
Billings Bridge Plaza
12ème étage, Immeuble SBI
2323 Promenade Riverside
Ottawa, Ontario
K1A 0K3

Canada



Commission canadienne des transports

Comité des transports par eau

AVIS DE PROCEDURE

relatif

A UNE REQUETE EN VUE D'OBTENIR UN PERMIS DE TRANSPORT sur le fleuve Mackenzie, sur les eaux de l'ouest de l'Artique canadien ou sur les Grands lacs, requête déposée aux termes de la Loi sur les transports, S.R., chap. 271, article 1.

Avis est par la présente donné que toute personne intéressée à obtenir un permis de navigation pour 1983, aux fins de la loi précitée et conformément à cette dernière, doit déposer dans les plus brefs délais une requête à cet égard auprès du Comité des transports par eau.

A cette fin, des formules peuvent être obtenues, sur demande, du Secrétaire du Comité des transports par eau, Commission canadienne des transports, Ottawa K1A 0N9. Ceux qui remplissent ces formules sont priés de se référer aux conditions énoncées aux articles 5, 6 et 10 de la Loi sur les transports.

Les formules, remplies en deux exemplaires et dûment signées par le représentant de la compagnie, doivent parvenir au Secrétaire, à l'adresse susmentionnée, le plus tôt possible. Ces formules doivent être accompagnées du projet de tarif à déposer, des documents à l'appui et de l'état des revenus et dépenses pour la période se terminant le 31 décembre 1982, ainsi que le bilan d'inventaire à jour. Les états financiers vérifiés pour cette période doivent être déposés aussitôt qu'il sera possible de le faire.

Tout manquement à satisfaire à une ou à toutes les exigences susmentionnées pourrait retarder l'examen de la requête jusqu'à ce que les renseignements voulus soient envoyés au Comité.

Nous vous aurions gré de respecter les conditions susmentionnées.

Diane Vanasse
Secrétaire
Comité des transports par eau.

Canada

Expansion Économique Régionale | Regional Economic Expansion

Administration du Rétablissement Agricole des Prairies | Prairie Farm Rehabilitation Administration

APPEL D'OFFRES

BATIMENT DES POMPES

Des soumissions cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'à 14 heures, heure locale de Régina, jeudi le 4 novembre, 1982, pour le Projet d'Alimentation en Eau de Humboldt, Contrat 3 - Bâtiment des Pompes de Prise. Le site du travail est situé dans le 1-450 de la Section 17-38-22-02M, approximativement 7 kilomètres nord de la Ville de Humboldt, Saskatchewan. Le travail consiste de fournir tout équipement, main d'oeuvre, services et matériaux nécessaires pour construire un bâtiment des pompes en béton armé et maçonnerie complète avec équipement de pompage, conduites apparanté, ferrures, soupages et accessoires, et tout équipement mécanique et électrique apparenté.

Les plans et spécifications peuvent être consultés aux endroits suivants:

(1) Bureaux locaux de la Bourse des Constructeurs ou de l'Association des Constructeurs situés à Winnipeg, Calgary, Edmonton, Moose Jaw, Prince Albert, North Battleford, Lloydminster, Saskatoon et Régina;

(2) Hôtel de Ville, Ville de Humboldt;

(3) Bureau du Consultant: Catteral & Wright Limited 1221 - 8e rue Est Saskatoon, Saskatchewan S7H 0S5

(4) Bureau Régional d'Ingénierie de l'ARAP (Saskatchewan), 5e étage, Immeuble Motherwell, 1901 rue Victoria, Régina, Saskatchewan S4P 0R5.

Les plans, spécifications et formules de soumission peuvent être obtenus à l'adresse suivante sur versement d'un dépôt de cinquante dollars (50$) payé en espèce, ou sous forme d'un chèque bancaire établi à l'ordre du receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois suivant le jour du dépouillement des offres.

Ingénieur Préposé aux Contrats
5e étage, Immeuble Motherwell
1901 rue Victoria
Régina, Saskatchewan
S4P 0R5
Tél. (306) 359-5265

Les seules offres retenues seront celles présentées sur les formules fournies par l'ARAP et remplies selon les conditions établies dans les documents de soumission, et accompagnées avec garantie, en quantité et sous la forme spécifiée dans les documents de soumission.

Les gens intéressés sont conseillés de prendre les documents de soumission de l'Ingénieur Préposé aux Contrats à l'adresse ci-dessus, pour être certain de recevoir les avertissements suplémentaires.

La soumission la plus basse ou toute autre ne seront pas nécessairement acceptées.

A.F. Lukey
Ingénieur en Chef, ARAP

Canada

Francophonie Jeunesse de l'Alberta

présente:



LIEU: Salon des étudiants
Faculté St-Jean
8406 - 91e rue
Edmonton, Alberta

DATE: Samedi le 16 octobre 1982 à compter de 20 h 30

ENTREE:

$2.00 membres et étudiants (apporter votre carte)
$3.00 non-membres

N.B.
A noter qu'à partir de cette date, la réduction pour les activités sera accordée seulement aux membres. Profiter de l'occasion pour acheter votre carte et devenir membre de FJA.

VENEZ EN GRAND NOMBRE!

- 8 groupes durant la soirée;
- nouveaux artistes;
- danse;
- permis de boisson;
- ambiance francophone.

ORGANISATEURS:
Edmonton Laplante 469-7193
Diane Gendron 465-7151

Environnement Canada / Environment Canada
Parcs Canada / Parks Canada

AIDEZ-NOUS A PREPARER L'AVENIR DU PARC NATIONAL WOOD BUFFALO.

La 3e et dernière étape de programme de planification est en marche.

Vous êtes cordialement invité à vous joindre à nous pour étudier la version préliminaire du plan de gestion, soit en assistant à une des réunions prévues à cette fin, soit en nous communicant vos idées par écrit.

Date: 19 octobre
Heure: 19 h 30
Lieu: Salon des membres du Edmonton Arts Gallery

Date: 20 octobre
Heure: 14 h 00
Lieu: Salon des membres du Edmonton Arts Gallery

Canada

Connelly McKinley Ltd.

Salon funéraire



10011 - 114e Rue
Edmonton
422-2222



Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSONS CACHETEES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Ministère des Travaux Publics du Canada, salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, téléphone (403) 420-3213 seront reçues jusqu'à la date et l'heure limites spécifiées. Les documents de soumission sont disponibles des bureaux du département en liste, sur paiement du dépôt demandé.

Projet No.: 003304

Broyage de Gravier et empilage
Cascade Pit
Parc National de Banff
Alberta

Date limite: 11 h 30 (HAR) 26 octobre 1982

Dépôt: 25$

Projet No.: 003305

Broyage de gravier et empilage
Kilomètre 4.6, Icefields Parkway
Parc National de Banff
Alberta

Date limite: 11 h 30 (HAR) 27 octobre 1982

Dépot: $25.

Les documents de soumission sont disponibles de la salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta; édifice Harry Hayes, 220 - 4e avenue S.E., Calgary, Alberta; 1166 rue Alberni, Vancouver, C.B.; et peuvent être étudiés à l'Association des Routiers située à Edmonton, Alberta, Vancouver, C.B.

Pour de plus amples renseignements communiquez avec:

E. Viddal
Directeur de projet
Tél: 420-3229

INSTRUCTIONS

Le dépôt pour les plans et les spécifications doivent se faire sous forme d'un chèque bancaire établit à l'ordre du Receveur Général du Canada, et sera remboursé sur retour des documents en bonne condition dans le mois qui suit la date de l'ouverture de l'appel d'offre.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canada

Construction de défense Canada / Defence Construction Canada

AVIS DE REQUETE
AVIS SUR LA POSSIBILITE DE DEPOSER UNE REQUETE
AVIS D'AUDIENCE

Le comité des transports aériens donne par la présente avis.

1. Que Pacific Western Airlines Ltd. a déposé une requête en suspension du service à Uranium City (Saskatchewan), prévu au permis A.T.C. 576-51(NS), dans le cadre du service régulier de la classe 2, entre points déterminés, à savoir, Edmonton, Fort McMurray, Fort Chipewyan, Peace River et High Level (Alberta), Uranium City (Saskatchewan), Fort Smith, Yellowknife, Cambridge Bay, Fort Simpson et Resolute (T.N.O.), au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes F et G.

2. Qu'il est possible de déposer une requête en autorisation d'assurer d'autres services à Uranium City, et

3. que si la perspective d'offrir d'autres services à cet endroit suscite un intérêt suffisant, le comité tiendra une audience publique qui commencera à 10 h le 7 décembre 1982.

Les requêtes devront être reçues au plus tard le 18 octobre 1982.

Toute personne qui désire déposer une intervention relative à cette ou ces requêtes doit en aviser le comité, au plus tard le 18 octobre 1982. Celui-ci fera alors parvenir à l'intervenante les renseignements relatifs à toutes les requêtes et les instructions sur le dépôt d'une intervention.

Un nouvel avis sera émis, au besoin, afin de communiquer les détails de l'audience publique. Tout intéressé pourra assister et témoigner à l'audiencce en vue d'appuyer les requêtes, s'y opposer ou en réclamer la modification.

Ceux qui désirent comparaître ou déposer des pièces à l'audience doivent en aviser le comité, au plus tard le 30 novembre 1982, et lui fournir 10 copies des documents choisis, les copies doivent être postées ou remises au secrétaire du comité des transports aériens. Des instructions seront ensuite données aux autres parties.

Toute parité désireuse de soumettre des documents, de témoigner ou d'intervenir en français peut le faire et doit en aviser la commission qui veuillera à offrir les meilleures services d'interprétation et de traduction possibles.

Tous les avis et les documents destinés au comité devront être postés ou remis au Bureau du secrétaire, comité des Transports Aériens, Ottawa (Ontario), K1A 0N9, No. de téléphone: (613) 997-6030.

Le secrétaire du
comité des Transports aériens,

W.V. Taillon

Canada

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Ministère des Travaux Publics du Canada, salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, téléphone (403) 420-3213 seront reçues jusqu'à la date et l'heure limites spécifiées. les documents de soumission sont disponibles des bureaux du département en liste, sur paiement du dépôt demandé.

Projet No. : 380073

Institution Bowden
Travaux intérieurs de l'édifice
Industrie et Magasin,
Addition et Trauvaux sur emplacement
Bowden, Alberta

Date limite: 11 h 30 (HAR) 5 novembre 1982

Dépôt: $500.

Les documents des soumissons sont disponibles de la salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta; salle 632, 220 - 4e avenue S.E., Calgary, Alberta; 1166 rue Alberni, Vancouver, C.B.) 1100 édifice Motherwell, Regina, Saskatchewan; 2221 Hanselman Court, Saskatoon, Saskatchewan; 201 édifice Fédéral, 269 rue Main, Winnipeg, Manitoba; 4900 rue Yonge, Willowdale, Ontario.

Les documents peuvent être étudiés au bureaux de l'Association de la Construction situé à Edmonton, et Calgary, Alberta; Vancouver, C.B.; Saskatoon et Regina, Saskatchewan; Winnipeg, Manitoba; et Toronto, Ontario.

Dépôt des soumissions: Les entrepreneurs à contrant pour les métiers d'électriciens et de mécaniciens soumettront leurs soumissions par l'entremise du dépôt des soumissions situé au bureau de l'Association de la Construction à 2725 - 12e rue N.E. , Calgary, Alberta, par plus tard que 14 h (HNR) mardi 2 novembre 1982, conformément avec "Règlements standardisés de procédure pour les dépôts d'offres (Projet de construction édifice du Gouvernement Fédéral)".

Pour de plus amples informations communiquez avec:

P.H. Erkkila
Directeur adjoint de projet
Tél: (403) 420-2169

INSTRUCTIONS

Le dépôt pour les plans et spécifications doivent se faire sous forme d'un chèque bancaire établit à l'ordre du Receveur Général du Canada, et sera remboursé sur retour des documents en bonne condition dans le mois qui suit la date de l'ouverture de l'appel d'offre.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canada

CENTRE D'INFORMATION POUR ELECTEUR

8:15 a.m. - 4:30 p.m.

AVEZ-VOUS TOUTE L'INFORMATION QUI VOUS EST NÉCESSAIRE POUR VOTER ?

Si vous avez des questions concernant l'élection telle que:

- Suis-je sur la liste des électeurs?
- Suis-je éligible pour voter?
- Où est-ce que je vote?
- Puis-je voter d'avance?
- Ai-je droit de m'absenter de mon travail pour voter?
- Si je suis absent de chez moi le jour du scrutin puis-je voter?
- Si je suis physiquement incapable de me rendre au scrutin puis-je voter?

APPELEZ LE

427-1040.

RESIDENTS A L'EXTERIEUR DE LA REGION D'EDMONTON COMMUNIQUEZ INTERURBAIN (SANS FRAIS) ET DEMANDEZ LE

ZENITH 2-2066.

KENNETH A. WARK



DIRECTEUR GENERAL DES ELECTIONS

